



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

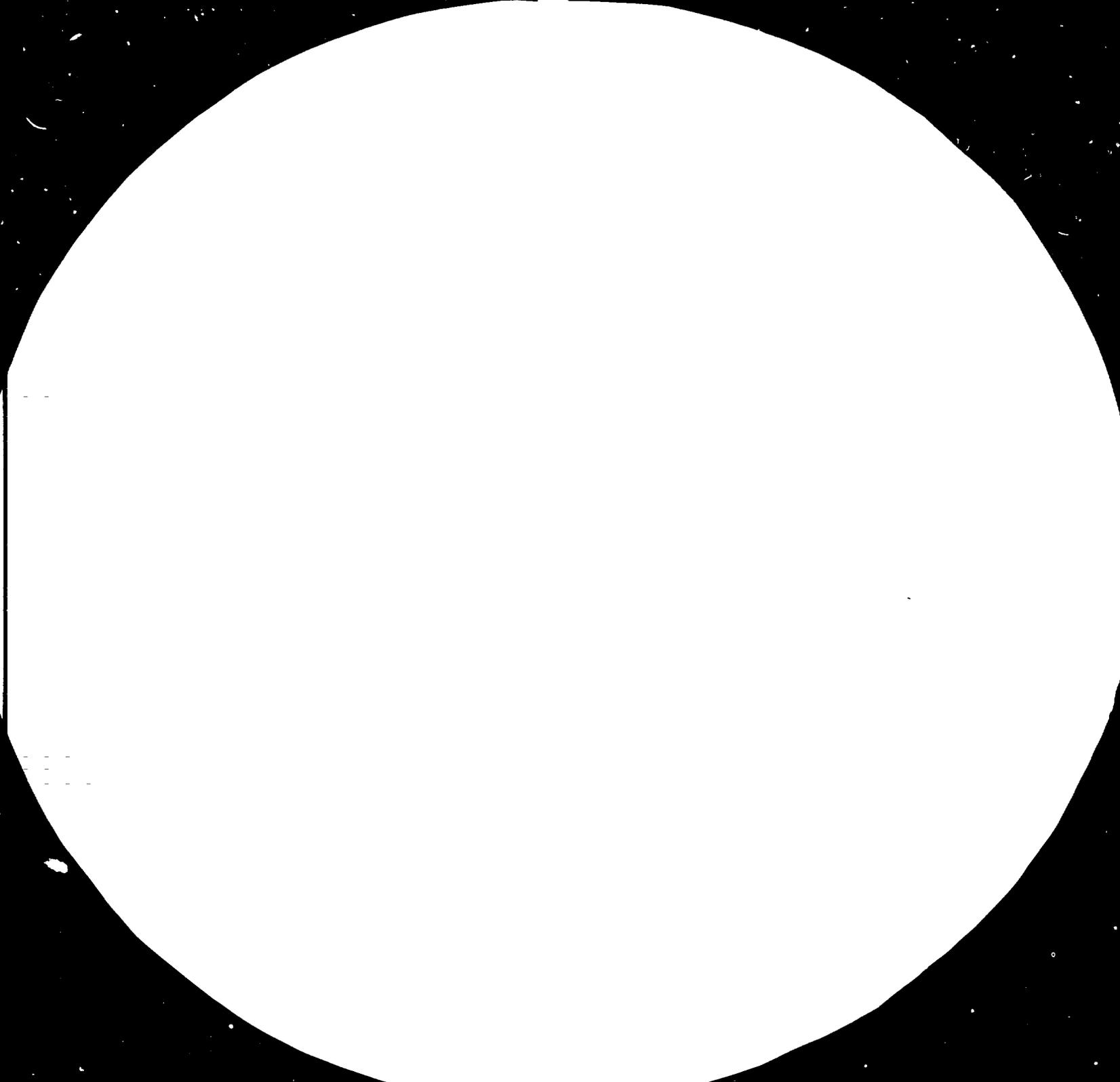
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





4.5



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

1984

INTERCOOPERATIONS NORD-SUD
ET COOPERATIVES AGRO-ALIMENTAIRES

14264

par

HENRI DESROCHE

Directeur du Collège Coopératif(Paris)

Président de l'Université Coopérative Internationale (UCI)

Communication à la Consultation UNIDO

Copenhague-Danemark(15-19 octobre 1984)

3012

SOMMAIRE

Introduction. Un champ opératoire

I

DES RECOMMANDATIONS AU SOMMET

1. A.C.I. : Du Rapport Laidlaw (1980) à une Résolution d'intercoopération
2. CICOPA : La Plate-forme de Rome (1978)
3. CICOPA : De Florence (1982) à Varsovie (1983)
4. COPAC : D'un projet de coopérative sociale à une étude-action au Sahel

II

DES EXPERIENCES A LA BASE

5. Une communauté indienne mexicaine (SAN MIGUEL TZINACAPAN)
6. Un Réseau voltaïque hydraulique et maraîcher (NAAM-GARY)
7. Une Amicale économique de jeunes au Sénégal (RONKH et WALO)
8. Un Prototypé marocain de coopérative scolaire (OUED-AKREUCH)

III

DES PALIERS INTERMEDIAIRES

9. Paliers d'organisations : des réseaux immergés aux appareils émergés
10. Paliers d'initiatives : un jeu des quatre coins : OG et ONG, NORD et SUD
11. Paliers de crédit : de l'épargne informelle aux crédits internationaux
12. Paliers de coopératives : des communautés coutumières aux coopératives de vie

IV

DES OPERATIONS A INTEGRER

13. Structures appropriées à des technologies appropriées
14. Intégration remontante : vers les sources d'approvisionnement
15. Intégration descendante : vers les débouchés de l'écoulement
16. Planification contractuelle : pour une créativité solidaire
17. Maîtrise culturelle : des alphabétisations fonctionnelles aux gestions autonomes

Conclusion. Une douzaine d'inductions

Annexe I . Cent recherches-actions pour une banque de données

Annexe II . Suggestions bibliographiques pour un suivi

Annexe III . Eléments pour un corpus ONUDI

INTRODUCTION

UN CHAMP OPERATOIRE

Le document préparatoire à cette consultation [xxxiv - xxv] a posé sa question et suggéré une réponse.

Question posée : *"The strong position of TNCs (= transnational corporations) in the developing countries' food-processing sector induces a number of questions to policy makers : Is there a real alternative to TNCs ? Which partners could be regarded as additional in providing broad co-operation and technical assistance to developing countries ?*

"Some of those potential partners are co-operatives, mainly food-processing co-operatives but also consumer co-operative organizations." (UNIDO, Issue n°2, août, 1984).

Un autre diagnostic sévère mais averti (L. MALASSIS, *Economie agro-alimentaire*, t.1) avait affûté la question et relativisé la réponse.

Question affûtée : *"L'agro-industrie, qui s'est formée dans le contexte de l'économie occidentale, tend à se diffuser dans toute la zone de l'économie de marché. Mais le contexte socio-économique des pays moins développés est profondément différent de celui des pays développés. Alors que dans les pays développés, au terme d'une évolution, l'agro-industrie fabrique des produits alimentaires sophistiqués pour peuple riche, il s'agit, dans les pays moins développés, de fournir des produits bon marché et nutritionnellement adaptés aux besoins d'une population pauvre, sous-alimentée et mal nourrie."* Et affûtage parfois exacerbé (KASTLER et al. *Le grand massacre*, Fayard, 1981)

Et réponse relativisée : *"Le mouvement coopératif voudrait être l'instrument d'un pouvoir compensateur, mais ce sous-secteur socio-économique éprouve de grandes difficultés à dénouer les contradictions qui résultent de son fonctionnement au sein même de la société capitaliste."* (lo. cit. pp. 20-21) [152]

A partir de ces prémisses, l'Intercoopération Nord-Sud se trouve donc interpellée au nom des conditions de ce qui serait un pouvoir "compensateur" (Malassis) voire un pouvoir "alternatif" (UNIDO) exercé par des développements coopératifs de nature à équilibrer quantitativement et qualitativement les productions agricoles et les consommations alimentaires, moyennant -au Sud- des structures appropriées à des technologies appropriées pour des marchés appropriés.

Le document préparatoire à la consultation additionne deux champs opératoire 1 : "coopératives", 2 : "petites et moyennes entreprises". Seul le premier est retenu ici : il est, il est vrai, mitoyen du second.

Ce champ "coopératif" sera ausculté sur la base d'une expérience géographiquement limitée (selon une dominante d'Afrique sud-saharienne), historiquement restreinte (une double décennie, 1960-80) unilatéralement accentuée (par les aires culturelles francophones) et délibérément miniaturisée (par afflux de schémas).

On trouvera en annexes (I et II) les sources et travaux auxquels le texte se réfère[■] ou par lesquels son traitement pourrait se prolonger ou s'élargir.

[■] Dans le texte, ces références sont indiquées par les chiffres entre crochets [] S'y ajoutent, en chiffres romains, également entre crochets, des références à un essai de Corpus ONUDI (Annexe III)

I

DES RECOMMANDATIONS AU SOMMET

Au sommet des sommets, l'Assemblée générale des Nations Unies, en sa 38^e session, vient d'entériner un rapport de son Secrétaire Général sur "l'expérience des pays quant à la promotion du Mouvement coopératif" [154]

Récusant le simplisme selon lequel un modèle coopératif Nord serait "automatiquement transposable" dans des situations-Sud, il prend acte de la leçon de choses et de l'induction qu'elle inculque : "Il est à présent largement admis que les coopératives de type européen ne peuvent être implantées avec succès sans subir au préalable des modifications appropriées pour être adaptées aux conditions propres aux pays en développement" (p.6). Un postulat, entre autres, en découle : "Tout devrait être fait pour susciter des programmes de mouvement à mouvement", surtout si une "liberté d'association" cautionne les corrélations avec le "Mouvement coopératif mondial" ... "réalité tangible symbolisée par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), qui regroupe 360 millions de membres dans 64 pays" ... et même si le corrélat Sud -un "Mouvement coopératif national"- est encore informel ou inchoatif voire souterrain.

1. L'ACI : Du rapport Laidlaw (1980) à une Résolution d'intercoopération (1982)

Cette Résolution a été adoptée par le Comité central en octobre 1982. Elle souligne en particulier "l'obligation (*sic*) pour les coopératives des pays industriels de venir en aide aux jeunes mouvements coopératifs des pays en développement" [103]. Et elle se veut comme une suite au rapport Laidlaw.

Ce rapport Laidlaw, du nom de son auteur, le Canadien A.F.Laidlaw [147] avait été présenté au XXVII^e congrès de l'ACI (Moscou 1980), non sans vicissitudes entre ses versions initiales et sa version finale [H.D. 137]. Toujours est-il qu'il aura configuré pour ce "mouvement" un horizon 2000 et ses quatre priorités en forme de prospectives sociales ou d'utopies concrètes singulièrement pertinentes.

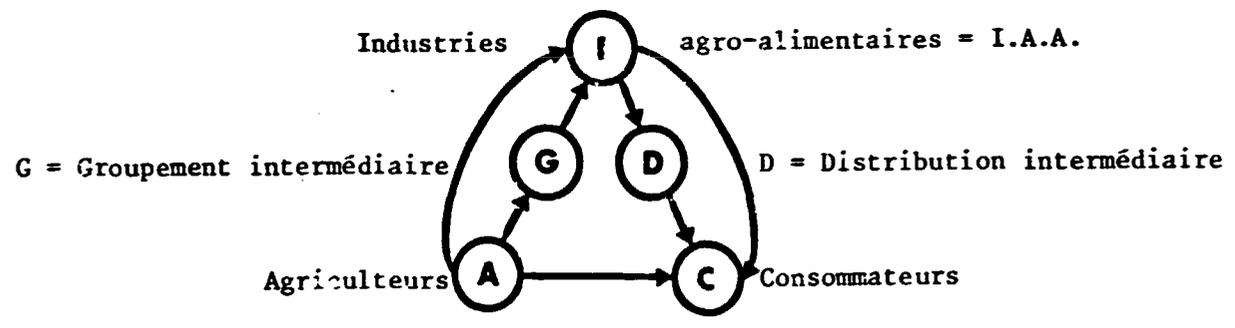
Soit :

1. Des coopératives contre la faim : "*À partir des années à venir, les coopératives devraient partout se consacrer particulièrement au problème mondial de l'alimentation de la production primaire à la consommation en passant par toutes les étapes de la chaîne. C'est là un domaine vital prioritaire dont dépend toute l'humanité et dans lequel le Mouvement coopératif est en mesure de prendre la tête de l'action mondiale nécessaire.*"
2. Des coopératives de travail en nombre croissant : "*Les coopératives ouvrières de production et artisanales constituent le meilleur instrument pour métamorphoser les rapports entre les travailleurs et leurs lieux de travail et ouvrir la voie à une nouvelle révolution industrielle.*"
3. Des coopératives de consommation contre la "société de consommation" : "*La coopérative de consommation traditionnelle devra s'orienter d'une manière propre à donner à son activité une ampleur et des horizons beaucoup plus vastes et ne plus se borner à la lutte concurrentielle avec le secteur commercial. Elle devra se manifester sous tous ses aspects comme un système d'entreprise différent par sa spécificité et son originalité, et sa clientèle se composera uniquement de son sociétariat.*"
4. Des villages dans la ville . "*Il faudra construire dans les zones de proximité urbaines des complexes regroupant tous les secteurs d'activité coopératifs, qui auraient pour effet de recréer des villages dans la ville!*"

Ces propositions ont suscité des discussions et elles appelleraient soit des justifications soit des amplifications. Il serait nécessaire de souligner la cohérence qu'elles postulent entre au moins trois formes d'action coopérative : la coopérative agricole (= Ca), la coopérative industrielle (= Ci), la coopérative de consommateurs (= Co), formes que l'évolution Nord tendrait à disjoindre et que la situation Sud demanderait à conjoindre dans une économie écologique postulant non seulement des villagisations de la ville et des conurbations -ce qui est ici stipulé en 4- mais aussi les urbanisations des villages ou du moins des périmètres villageois, ce qui ne saurait être omis [119, 131]

Il sera surtout utile de conforter cette table des priorités avec l'une ou l'autre des grilles proposées pour coder les circuits entre les trois pôles campés par : l'agriculture, la consommation et les IAA (Industries agro-alimentaires). Un telschéma tripolaire a été proposé à une UCI (Périgueux, mai 1979) par Serge Koulytchizky [146] [153]

SCHÉMA I



Les trois pôles qui sont respectivement l'agriculture coopérative, la distribution coopérative et l'industrie coopérative peuvent évidemment s'interagir sur ce triangle et ses cinq postes selon des circuits plus ou moins complexes et selon, en particulier, qu'ils occupent des positions dominantes, paritaires ou subalternes soit entre eux soit entre leurs sous-ensembles et l'ensemble d'une économie nationale ou internationale. Mais c'est dès lors entrer dans la littérature coopérative plus spécifique.

De son fait, l'ACI s'est plutôt signalée par son attention pour les coopératives de travail agro-industrielles (= G) ou agro commerciales (= D) auxquelles elle a accordé, d'une part, une enquête (celle de ABELL et MAHONEY) [101], d'autre part, une conférence au titre apparenté à celui de la présente consultation UNIDO : *Conference on the Social and Economic Potential of small-scale Industrial Producer Cooperatives in developing countries* [102] L'un de ses comités auxiliaires -le CICOPA- avait déjà frayé et allait élargir cette piste.

2. CICOPA : la Plate-forme de Rome (1978)

C'est en effet à Rome, en 1978, que se déroule une "Première conférence mondiale des coopératives industrielles et artisanales", à l'instigation du CICOPA = Comité international des coopératives ouvrières de production et artisanales, comité auxiliaire de l'ACI. Un volume préalable (bilingue, français-anglais) avait été établi et serait diffusé : *La coopération industrielle dans le monde. Faits et nouvelles.* [111] Et des Actes seraient rédigés. [112]

L'intercoopération Nord-Sud occupe une place encore mineure. Dans le volume préalable, N. MAHONEY (cf. supra) fait cependant état (pp. 55-56) de sa première "étude intensive sur des coopératives industrielles dans une ville du nord de l'Inde". Et dans les Actes, le même cas de l'Inde revient sur le tapis avec une communication de S. DANDAPANI. On ne s'étonnera pas du fait que le cas de l'Inde soit ainsi doublement privilégié. Sur les quelque six millions de coopérateurs industriels ou artisanaux recensés par l'ACI, près de deux millions, soit le tiers, sont imputés à ce pays. Le rapport de S.D. extrapole du cas particulier -Inde- au cas général : "*le rôle des coopératives industrielles dans le développement économique et social. Le problème dans les pays en voie de développement*". Par contre, il se limite délibérément aux "coopératives industrielles", au sens strict de "coopératives de travail" -entreprises formées et gérées par leurs propres travailleurs-... ce qui ne va pas sans laisser en suspens un vieux contentieux -il est centenaire- entre la coopérative de production et la production coopérative. S.D. reconnaît d'ailleurs qu'une réunion ad hoc de l'UNIDO (New York 1967) avait décidé d'employer l'expression production coopérative industrielle pour englober soit les entreprises formées par les ouvriers d'une industrie = coopérative de production soit les entreprises industrielles suscitées par d'autres coopératives, en particulier celles des agriculteurs (Ca) ou des consommateurs (Co) (= production coopérative). Ne serait-ce qu'au titre du premier schéma déjà dessiné, il serait malvenu de ne pas retenir, pour la suite, le sens englobant, celui qui additionne et la coopérative de production (type Ci) et la production coopérative (type Ca ou Co) ... et non seulement en termes techno-économiques mais aussi en termes d'emplois. [V-VI]

C'est par une question précisément en termes d'emplois que la conjoncture Sud aura interpellé la plate-forme de ce colloque de Rome, et cela via un rapport C. MOORE du BIT. J.F. Laidlaw avait distingué ses priorités 1 et 2 (cf. supra). En réalité elles s'emboîtent. Saint Augustin le déclarait déjà : "*Tu donnes du pain à qui a faim, mais mieux vaudrait que nul n'ait faim.*" Et on a ressassé le proverbe chinois : "*Donne-lui un poisson, il mangera un jour. Apprends-lui à pêcher, il mangera tous les jours.*" Autrement dit : la consommation alimentaire renvoie à la production agricole et les budgets familiaux avec leur poste dépenses d'alimentation en appellent à un poste recettes consécutives à un emploi. Or les chiffrages du BIT accusent déjà l'aggravation en 1978 :

"Il y a 50 millions de sans-emploi et 300 millions de sous-employés, ce qui fait maintenant un total de 350 millions au lieu des 300 millions estimés en 1976. A la fin du siècle, les 1 000 millions publiés à la Conférence mondiale sur l'emploi passent à 1250 millions. La tragédie de ces estimations repose sur le fait que cette croissance accélérée pèsera le plus fortement sur le tiers monde.

"Les pays qui sont actuellement obligés d'affronter une pauvreté opprimante et un large sous-emploi devront trouver le moyen de s'occuper de 85 pour cent des 1250 millions prévus pour la fin du siècle." [118]

Et comme on le sait, aggravation encore dans les années récentes. D'où le défi : plus d'un milliard de sans-emploi ou sous-emplois promis à la planète de l'An 2000. Et sur ce total, 85% infligés au tiers monde, et menaçant plus particulièrement dans celui-ci les jeunes classes d'âge qui représentent la moitié de sa population. Si le modèle coopératif tient à relever, ne serait-ce qu'une part de ce défi, il ne pourra se dispenser d'ajouter aux "coopératives de travail en nombre croissant", selon le vœu de Laidlaw -c'est-à-dire aux coopératives de production- les effectifs de la "production coopérative" agro-industrielle ou agro-commerciale : les seconds, semble-t-il, pourraient même peser plus lourd que les premiers.

3. CICOPA bis : De Florence (1982) à Varsovie (1983)

Dossier encore incomplet puisque, après avoir pris rang à Rome, le même CICOPA aura égrené trois étapes dans une méditation sur "la contribution des coopératives de travail au développement rural". 1. à New Delhi, 2. à Florence, 3. à Varsovie. Mais les Actes de New Delhi n'ont pas été diffusés. Et ceux de Varsovie sont plus généraux [110]. Par contre, Florence a offert un volume topique [111]. Il est même trilingue. On peut le retenir pour ajuster les cibles.

Certes, se trouve affirmée ou réaffirmée la "primauté de la coopération agricole" et de son confrère, le Crédit Agricole. "C'est naturellement à la coopération agricole que revient un rôle décisif d'entraînement dans cette grande partie. (...) et elle ne saurait se dispenser de l'assistance d'un Crédit Agricole coopératif puissant, dont la spécialisation garantit l'efficacité." (p.84). "Au cours de notre débat, la priorité de la Coopération agricole dans le programme de développement des zones rurales a été maintes fois soulignée." (p.128) Il n'en ressort pas moins que ce dont il s'agit, ce n'est plus de développement agricole au sens strict, mais un développement rural, au sens large. "Le développement agricole ne suffit plus à lui seul pour maintenir sur place les populations rurales. (...) C'est donc bien de "développement rural" qu'il faut parler désormais. Dès lors, toutes les branches du Mouvement coopératif sont appelées à intervenir autour des coopératives agricoles." (p.85) "Il s'agit d'imaginer et de définir les possibilités d'application d'un "modèle coopératif intégré" qui englobe coopératives agricoles, industrielles, d'habitation et de distribution dans la poursuite d'objectifs coordonnés, avec le soutien indispensable de la coopération de crédit." (pp.88-89) Les priorités Laidlaw 1 et 2 sont entérinées et en symbiose. Et la priorité 4, revue et corrigée : "Se donnant pour objectif de "créer des villages coopératifs dans les déserts urbains", l'ACI ne saurait sans réagir assister à la disparition du village rural." (p.117) Et si les coopératives de travail industrielles ou artisanales ne peuvent évidemment pas être en tête, elles entendent bien ne pas être en queue : "Dans une action coopérative de développement rural, c'est aux coopératives agricoles qu'appartiennent les initiatives déterminantes et les actions décisives. Mais c'est seulement au prix d'une stratégie globale, impliquant tous les secteurs de la coopération que pourraient être dominés tous les aspects du problème. Les coopératives de travail industrielles, artisanales et de service se doivent de participer à cet effort combiné et intégré." (p.117)

Le tripartisme de cette dernière déclaration ressortit à la triade des groupes de travail et de leurs explorations sur approches ou contributions CICOPA au développement rural ainsi globalisé et intégré.

1. Coopératives industrielles. Elles peuvent se situer dans le développement urbain ou ses conurbations puisque c'est là que se déversent irréversiblement les exodes ruraux. Elles doivent aussi et surtout se colloquer dans les zones rurales en commençant par les industries agricoles proprement dites : "(...) contrôler les procès de conservation et de transformation des produits agricoles ainsi que leur écoulement (...)" y compris en recourant aux leçons de choses offertes par des opérations dans "les régions périphériques des pays industrialisés" (p.96).

"Mais cela n'est pas assez : pour retenir les populations dans les zones rurales, il faut intervenir sur l'ensemble des causes du dépeuplement. Il faut leur donner des possibilités de travail différentes, des infrastructures et des services comparables à ceux qui se trouvent dans les zones urbaines, un niveau de vie qui soit considéré comme acceptable. Dans ce domaine, les nombreux exemples de développement de communautés coopératives montrent le rôle essentiel de la coopération comme un facteur auxiliaire du développement agricole, en des activités complémentaires de services, de réparation, d'entretien et, parfois, de production d'instruments pour l'agriculture, de valorisation d'activités décentralisées comme celles du bâtiment, des techniques de projet et installation industrielle, de production artisanale." (p.96). Ce thème sera recoupé par le groupe 3.

Enfin, des coopératives énergétiques. Un liminaire d'Antoine ANTONI, animateur de la rencontre, avait proposé "le développement d'énergies renouvelables" comme un point d'application des actions coopératives intégrées. "L'énergie solaire, l'énergie éolienne, la "biomasse" ou "énergie verte" sont particulièrement adaptées à la recherche d'une autonomie énergétique partielle en milieu rural. (...) Il y a là un champ d'activité important pour des coopératives de travail spécialisées dans ces secteurs."(p.19) Et le groupe réitère cette accentuation : "Les expériences multiples soumises à l'attention de la Commission et concernant les activités promues par le Mouvement coopératif dans les zones rurales et périphériques indiquent une validité particulière de ce modèle car il introduit la conscience du problème énergétique parmi les populations locales et diffuse des modèles équilibrés valorisant toutes les ressources locales."(p.97)

2. Coopératives artisanales. "(...) dans le secteur rural, c'est certainement le modèle artisanal qui a le plus grand nombre de probabilités de se développer(..)" Soutien de l'activité agricole par fabrication ou réparation d'instruments et d'outillages; création d'activités complémentaires ou alternatives; réinvestissement d'une culture technique traditionnelle; appuis ou activités de tourisme et loisir. Un système de coordination intercoopérative est proposé sous forme d'un "Consortium de 2ème degré multisectoriel", forme testée en Italie. Secteurs prévus : Entretien, construction, transformation, production, animation (pp.101-106).

3. Coopératives de services. Cinq types allégués : services éducatifs, services sociaux, services récréatifs, services culturels, services pour les besoins personnels et familiaux ... "organisation (...) indispensable pour offrir aux opérateurs ruraux des conditions de vie dont l'acquisition ne peut pas être négligée." (p.11). "On estime que ce type d'expérience, plus adaptée au rôle de la coopération de travail, doit être privilégiée puisqu'elle peut offrir un moyen de spécialisation des services valable et en même temps peut offrir une possibilité de travail aux jeunes qui veulent opérer dans le domaine rural."(pp.112-113).

Ce type de coopératives de services, dit aussi "pour la couverture des besoins sociaux", sera examiné par une autre agence dans laquelle l'ACI se trouve également partie prenante : le COPAC

4. COPAC : D'un projet de coopérative sociale à une étude-action au Sahel

COPAC : = *Joint committee for the promotion of aid to cooperatives* (Comité pour la promotion de l'aide aux coopératives). Une ONG comme l'ACI s'y retrouve avec des OG comme la FAO ou le BIT et quelques autres organisations(sept au total). Haut lieu à partir duquel sont brossés de larges panoramas sur l'action coopérative internationale [124-125]

COPAC avait projeté pour 1982, à New Delhi, un *Symposium on basic social services through rural cooperatives*. Avaient été collectés une douzaine de documents préparatoires sur ces "*better living activities through cooperatives*" (nomenclature *loc.cit.* pp.64-65)Le projet n'a pas abouti tel quel. Mais son instigateur (R.HEWLETT) s'était expliqué sur son bien-fondé. Ses explications sont assez averties d'un contexte Nord-Sud pour devoir être reproduites :

"Pour un Européen, le rapprochement coopératives-services sociaux peut sembler étrange à première vue. En effet, ce sont les pouvoirs publics qui fournissent, chez nous, la plupart de ces services, qu'il s'agisse d'écoles ou d'hôpitaux, d'eau ou d'électricité ou encore de retraites ou d'indemnités de chômage. Cela explique peut-être une certaine tendance parmi les coopérateurs des pays riches à considérer les services sociaux comme un terrain interdit, et probablement miné, pour les coopératives. Sans entrer dans le mérite de cet argument, on peut affirmer sans crainte d'être contredit que la situation dans la majorité des pays du tiers monde est totalement différente. Là (avec des variations d'un pays à l'autre), le secteur public fournit très peu, et, ce peu, généralement au bénéfice de ceux qui en ont le moins besoin" [143]

"L'objection soulevée souvent -les activités sociales coûteraient trop cher à des coopératives qui ont peut-être du mal à survivre économiquement- traduit un point de vue de pays développé. Deux observations s'imposent. D'abord, les services fournis ne doivent pas forcément être gratuits; même le petit paysan peut payer quelque chose pour un service qu'il apprécie (cf. les coopératives pour la santé en Birmanie). Ensuite, beaucoup de choses peuvent être réalisées avec une main-d'oeuvre abondante, quelques connaissances techniques et un peu d'argent: forage de puits (peu profond), plantation de bois de chauffage, construction de latrines, amélioration des logements, construction de pistes, utilisation des déchets organiques pour la production de biogaz, etc. Il s'agit de choisir des solutions techniquement simples et peu coûteuses ("technologie appropriée" ou "intermédiaire")

"Ce qui a été dit ne signifie évidemment pas que les coopératives devraient abandonner les activités économiques au bénéfice de programmes sociaux. Il s'agit plutôt de corriger une certaine tendance à sous-estimer la valeur des activités sociales entreprises par les coopératives." [143]

L'argumentaire est assez topique pour confirmer et amplifier celui du CICOPA sur "les coopératives de services", d'une part, et, d'autre part, se retrouver au terme d'un autre exercice ultérieur du COPAC : une *Etude-Action sur la promotion coopérative en Afrique sahélienne* [108-126], étude que nous avons eu l'honneur de publier après que deux des nôtres (Guy BELLONCLE et Dominique GENTIL) y aient coopéré. On aura à revenir (cf. *infra* III) sur d'autres conclusions de cette expertise. Mais, dès maintenant, comme suivi à l'enfilade de recommandations Nations-Unies-UNIDO-ACI-CICOPA-COPAC, on peut prélever les cinq premières. Rappelons-le, l'étude portait sur quatre pays du Sahel: Sénégal, Mali, Haute-Volta, Niger. Elle a été préparée par quatre équipes nationales, la co-rédaction par les deux intervenants étant une publication soumise à corrections et approbations d'un colloque Sud-Sud à participation Nord.

"1. Les coopératives doivent se développer à la fois dans les secteurs clés de l'économie et dans les zones marginales où les marges de manoeuvre sont plus importantes.

"2. Les coopératives ne doivent pas, comme maintenant, se contenter d'accompagner, par la commercialisation et le crédit, le paquet technique actuel mais doivent s'intéresser à la production et contribuer à l'expérimentation d'un nouveau modèle d'exploitation familiale visant la satisfaction des besoins, à court et long terme, et l'adaptation aux réalités locales. Un accent particulier devrait être mis sur la conservation et la restauration des sols, la transformation des produits, les techniques à forte intensité de main-d'oeuvre.

"3. Les coopératives ne doivent pas seulement reproduire les structures sociales, renforçant le poids des notables et excluant, de fait, les jeunes et les femmes. Elles peuvent utiliser, quand cela est possible, le dynamisme encore vivant de certaines associations "traditionnelles"

"3. Les coopératives doivent s'intéresser aux aspects non agricoles actuellement négligés, de la vie des paysans, notamment l'artisanat et la transformation sur place des produits

"4. Les coopératives doivent satisfaire à la fois les besoins sociaux et économiques des paysans, étant donné l'étroite imbrication de ces deux domaines. L'analphabétisme est un frein à la gestion des coopératives par leurs membres mais aussi un alibi pour maintenir le rôle prépondérant de l'encadrement."

Après ces plus ou moins macro-recommandations ainsi récapitulées, visitons donc une petite galerie de micro-expériences.

II

DES EXPERIENCES A LA BASE

Le récent rapport des Nations Unies déjà cité [154] enregistre une observation devenue familière à tous ceux qui, depuis une décennie, sont au contact des développements coopératifs sur les terrains du Sud. "Selon toute vraisemblance, les statistiques officielles sous-estiment le nombre des coopératives, en particulier dans les pays en développement" ... Il y a eu "création d'une zone grise où l'on trouve des organisations qui, sans être, de toute évidence, des coopératives, ont en commun avec celles-ci de nombreux objectifs ... Il existe de multiples associations qui, tout en présentant certaines caractéristiques de coopératives ne répondent plus à tous les critères pour être enregistrées comme telles. C'est sans doute un des faits les plus importants de ces dernières années." (loc. cit. pp.3-4) Le rapport cite, à l'appui, des programmes FAO, BIT ou COPAC. On pourrait y ajouter travaux ou colloques ACI discernant l'équivalent de cette zone grise dans ce qu'ils ont nommé les coopératives grass-roots. D'autres parlent de coopératives "informelles", "souterraines", "immergées", "latentes", "non conventionnelles" par opposition aux coopératives "formelles", "installées", "émergées", "manifestes", "conventionnelles". Une même opposition sévit entre les premières qui seraient plutôt écologiquement multifonctionnelles et les secondes qui s'avèrent économiquement et sectoriellement unifonctionnelles. D'une part, plutôt des réseaux associatifs. D'autre part, plutôt des appareils administratifs. Et des autogestions versus des hétérogestions.

La présente communication s'adosse à une banque de données (cf. annexe I) alignant une centaine de recherches appliquées à des développements coopératifs Sud pendant les deux dernières décennies. Sur cette base, il serait possible de manifester comment -surtout pour les pays devenus indépendants autour des années 1960- à la vogue des appareils administratifs des débuts, succède la vague de réseaux associatifs. Le phénomène se signale au Nord et le rapport N.U. le relève : "Depuis une dizaine d'années (...) émergence de nouvelles coopératives qui n'ont plus grand chose à voir avec le mouvement coopératif traditionnel si même elles n'en font pas une critique sévère", alors qu'elles sont elles-mêmes jeunes, spontanées, participantes, proliférantes (loc. cit. p.18 § 3). Mais le phénomène similaire prend au Sud les proportions d'un raz de marée : initiatives communautaires autonomes (I.C.A.), associations villageoises (A.V.), associations villageoises de développement (AVD), groupements villageois (G.V.), groupements de jeunes agriculteurs (G.J.A.), groupements à vocation coopérative (G.V.C.), amicales économiques, associations rurales, associations urbaines, associations d'originaires ou de ressortissants ... et de telles associations vont jusqu'à agréger dans une économie paracoopérative les travailleurs émigrés dans les villes d'Occident avec les parentés et les voisinages de leurs communautés natives.

Dans la banque de données susdite, on aurait pu prélever des échantillons coopératifs conventionnellement appareillés. S'agissant d'expériences de base, on préfère se fixer sur quelques réseaux ou opérations exemplaires d'une créativité non conventionnelle et dont le profil a été vérifié par une observation récente en coopération sur le terrain avec leurs protagonistes.

5. Une communauté indienne mexicaine : San Miguel Tzinacapan

Dans la Sierra Norte, à trois heures de route et une demi-heure de piste à partir de Puebla, quelque 300 groupes domestiques au village. Moyennant les liens progressifs de compadrazgo, une équipe urbaine exogène s'est internalisée sur une décennie (1973-83). De recherches en actions et d'actions en recherches, familles natives et équipe adoptée ont tricoté les instruments d'un développement coopératif à 10% conventionnel et 90% non conventionnel, vaguement corseté par un consortium,

tel que rêvé à Florence par le CICOPA, moyennant un emboîtement d'une "communauté noyau" dans une "communauté cellule". Après une décennie "souterraine", les animatrices et animateurs, exogènes et endogènes emmêlés, commencent à dresser les bilans dans une première restitution [60, 163] un peu méli-mélo :

"On a bâti une maison de santé afin de promouvoir la médecine préventive, familiale et curative, et aussi pour développer la connaissance de la médecine indienne.

"On a installé un laboratoire d'analyses cliniques dont bénéficie toute la région

"On a formé huit techniciens en médecine rurale.

"On a construit un "Beneficio" pour le traitement du café. C'est une petite agro-industrie organisée comme coopérative. Ses objectifs sont : libérer les Indiens des intermédiaires, augmenter la production en diminuant en même temps la surface consacrée à la culture du café afin de l'utiliser pour d'autres cultures (on peut doubler la production du café en le cultivant seulement dans la moitié de l'espace que l'on utilise actuellement).

"On a établi une coopérative de production d'articles d'artisanat.

"On a développé quarante ruches pour la production du miel.

"On a créé des métiers à tisser pour produire des "rebozos" et des nappes.

"On dispose d'un verger de dix mille pousses de poivre

"On a aménagé un ensemble de jardins potagers, avec une technique qui évite l'érosion des terres.

"On a organisé, en collaboration avec C.O.N.A.S.U.P.O. (Organisme gouvernemental pour la commercialisation des produits de base), un magasin pour la vente de produits à bon marché : du maïs, du riz, du sucre, des étoffes, des instruments de travail, etc.

"On essaie de promouvoir une éducation qui alterne avec le travail productif, l'étude, le silence, la créativité artistique et les loisirs. On s'est mis à la recherche d'une identité personnelle et culturelle authentique.

"On a fondé le C.E.P.E.C. (Centre d'études et promotion éducative pour la campagne). Il est destiné à la formation d'un nouveau type de maître rural qui combine l'éducation intellectuelle avec le travail productif. Cette année, il y a vingt-cinq élèves de plusieurs villages. Ils étudient et ils travaillent en faisant de toutes les activités un moyen d'éducation.

"On représente des oeuvres de théâtre et de marionnettes en nahuatl et en espagnol. Les ouvrages dramatiques s'inspirent des valeurs des indigènes et de la réalité locale et nationale que nous vivons.

"On a créé deux "Maisons de l'Enfant" (Inchanconeme) pour l'éducation des tout-petits. La méthode Montessori est employée avec les adaptations qui s'avèrent nécessaires. Les parents des enfants participent à l'organisation des Inchanconeme. Des Indiennes apprennent la méthode afin de devenir "guides" d'autres "Inchanconeme".

"On a créé trois écoles "ouvertes" (open schools) dans trois villages pour l'éducation d'adultes. Les études sont avalisées par le Ministère de l'Éducation. C'est la déscolarisation de l'éducation. Les étudiants du C.E.P.E.C. se chargent de ces écoles.

"On organise régulièrement des réunions de formation familiale, politique et sociale pour les jeunes. (loc.cit.pp. 36-37)

Complétons et abrégeons : il y a de la coopérative de consommation; elle arbore même un label intrépide: "Tosapan Titataniske" (Tous ensemble nous gagnerons); et elle compte 360 adhérents, c'est-à-dire la totalité des familles; il y a de la coopérative agricole (cf. supra) et même de l'élevage porcin et deux bassins de pisciculture; il y a de la coopérative micro-industrielle, le "Beneficio, et nous avons

même passé une veillée à établir l'autobiographie d'Anastasio, l'Indien autodidacte qui en assume la Direction; il y a une quasi coopérative de services sociaux, sociaux sanitaires et socioculturels ... y compris un *Centro de Investigacion* avec sa bibliothèque déjà remarquable, sa mini-salle de réunions et son allure de caravan-sérail quotidien. Une et multiple, il ne manque même pas à cette coopérative -si coopérative il y a- ni des conflits à l'intérieur ni des contentieux extérieurs: Ce qui, après tout, serait plutôt bon signe pour une intercoopération, laquelle, au demeurant, aurait créé, dit-on, quelque 50 emplois.

6. Un réseau voltaïque hydraulique et maraîcher (NAAM-GARY)

En Haute-Volta -aujourd'hui BURKINA-FASSO- s'est déroulée une grande expérience d'école rurale ou ruralisée, qui soit alternative à une stagnation scolaire. Après un galop d'essai plutôt raté, l'expérience s'est fixée sur l'instrument, dit F.J.A. = Formation des jeunes agriculteurs, avec ses CFJA = Centres de F.J.A., prolongés dans des GJA = Groupements de jeunes agriculteurs, pré-coopératives de jeunes, elles-mêmes cautionnées par des CVC = Conseils villageois de centres, et en expectative d'insertions en pré-coopératives d'adultes qui sont des Groupements villageois (G.V.). Le tout, ajusté sur une défensive contre un exode rural assez spectaculaire et sur une offensive contre une sécheresse à tendance endémique.

C'est dans ce décor que, pour une région Nord du pays -le Yatenga- se joue le scénario du NAAM-GARY. NAAM = appellation d'une association traditionnelle fondée sur les classes d'âge [47, 157]. On a repris le titre -et les coutumes- pour susciter une association innovante, de type G.J.A., laquelle, par extension, devient un quasi G.V. GARY = Groupement d'artisans ruraux du Yatenga. L'artisanat est un tissage de fil de fer galvanisé avec lequel, moyennant une instrumentation appropriée, on fabrique soit des treillis de clôture, soit, par assemblage de treillis, des gabions pour mini-barrages. Le NAAM est un réseau qui vient de dépasser les mille unités (de 50 à 100 adhérents par unité ou davantage). Le GARY est un atelier ayant créé deux douzaines d'emplois. L'un et l'autre se situent dans une zone de sécheresse menacée par la désertification et victime de conjonctures faméliques. Ils tendent à se compléter dans le cadre d'une opération dite SIX S, c'est-à-dire Se Servir de la Saison Sèche en Savane au Sahel, autrement dit, six fois la lettre S.

Les NAAM, en effet, se sont bientôt axés sur cette pratique "Six S". De quoi s'agit-il ? D'abord d'une campagne de type GRAMDAN aux Indes (avec Vinoba Bahve) pour obtenir l'usage des terres abandonnées pendant la saison sèche. Ensuite, d'une phase sourciers-puisatiers pour détecter puis effectuer les forages susceptibles d'atteindre -à moyenne profondeur- la nappe phréatique. Enfin, autour des puits ainsi creusés (ou de mini-barrages aménagés), l'organisation d'un périmètre maraîcher alloti; cultures principales : pomme de terre et haricot, la première pour une alimentation de soudure, le second pour une exportation -via coopérative maraîchère- génératrice d'un supplément de revenus. Quant au GARY, il apporte à ce maraîchage son ajustement hydraulique. Une hydraulique "sans ciment, sans fuel et sans électricité". Il s'agit de capter les pluies d'hivernage, de leur épargner une évaporation funeste et de dompter leurs effets érosifs. Des mini-barrages sont donc alignés sur les courbes de dénivellation, fixant les sols à la dérive et facilitant la réinfiltration. Et ces barrages ont pour éléments les fameux gabions à base de treillis. Un ingénieur hydraulicien a dédié son troisième âge à cette expérience, devenue une "école" (de gabionneurs). [115]

Il y a donc, là aussi, l'un dans l'autre : et de la coopération agricole (maraîchage plus élevage); et de la coopération de consommation (ou du moins une éducation coopérative des conduites culinaires); et de l'artisanat coopératif (le GARY est même une communauté de travail); et de la coopérative de couverture des besoins sociaux (un réseau de moulins pour réduire temps et charges des travaux féminins); et de la coopérative de services commerciaux (exportation du haricot);

et de la coopérative de crédit : par un système original de moulins-pères générant chacun un moulin-fille (remboursement) et un moulin-fils (amortissement); et de la coopérative culturelle (début de l'alphabétisation fonctionnelle) .

Un rapport récent donne un aperçu de cette intercoopération agro-alimentaire pour l'exercice 1982-83 [166]

- Trois retenues d'eau : une en béton, une en gabions. D'autre part, 1661 gabions confectionnés dont 1288 mis en place. "L'organisation du travail se fait par les paysans eux-mêmes. Une équipe transporte les pierres avec des charrettes, la seconde pose les gabions et les femmes préparent la nourriture pour les travailleurs grâce aux denrées alimentaires PAM et CATHWELL. La dernière équipe, celle des filles, rassemble sable et gravillons et les transporte dans les paniers." Enfin "1775 mètres de grillage ont été dressés pour le reboisement (...) les superficies reboisées par les femmes sont mieux entretenues que celles des hommes" ...
- "79 foyers améliorés en matériaux définitifs ou en banco (...); 409 marmites en aluminium à partir de 68 barres d'aluminium pur (...) dont 208 déjà écoulées"
- Une quarantaine de "moulins-pères" (dotation d'ONG-Nord) dont plusieurs déjà générèrent "moulins-fils" et "moulins-filles"
- Sept banques de céréales pour prêts aux familles en période de soudure. Intérêt 15%, "tous les intérêts réunis constituent une banque que nous baptisons sous le terme de Banque-enfant (...) Si tous ces bénéficiaires sont recouverts, on pourrait dès maintenant envisager l'acquisition d'une Banque-fille".
- Parc de matériel roulant : deux camions, un compresseur, une benne basculante, sept voitures, quatre mobylettes ... "Les véhicules légers servent au fonctionnement interzone et de quatorze zones. Grâce aux camions et compresseur, les groupements construisent les puits, des retenues d'eau, des magasins, des banques de céréales, des ralentisseurs d'érosion, des diquettes, entretiennent des pistes, empiètent des routes ravonnées par les tornades, ravitaillent les banques de céréales en denrées alimentaires (...)"

Etc., etc...

7. Une amicale économique de jeunes au Walo (Sénégal)

"J'ai rendu la craie", confie l'ex-instituteur rural qui s'est dédié à la promotion de cette Amicale dans "l'ancien royaume du Walo", aujourd'hui micro-région à la périphérie d'une périphérie dans le Nord-Sénégal (région du Fleuve). Il y a environ vingt ans qu'il a ainsi renoncé à la fonction publique pour s'incorporer à cette militance associative - on a, là aussi, renoncé au statut coopératif - où s'expriment, s'évertuent et se qualifient les jeunes motrices de ce développement villageois et villagisé [137].

On a commencé en 1963 par un Foyer des jeunes et de la culture, à Ronkh, le village-souche. Pendant quatre ans, période de catacombe ou d'amateurisme. Mais en 1967, association reconnue légalement après s'être fait reconnaître coutumièrement par ses initiatives : "Par exemple, pour le Dahira, nous avons construit une mosquée, rôle que le Dahira aurait dû jouer mais que son organisation ne lui permettait pas de tenir. Les dirigeants du Dahira nous ont remerciés mais nous ont rejoints, et notre alliance avec le Dahira est désormais effective."

Bientôt passage à l'action économique : "Ce Foyer étant une association de jeunes agriculteurs, nous avons aussi pensé à la création d'un champ collectif: celui-ci pouvait en effet remplacer les cotisations en espèces (...) Le champ collectif d'abord de 5 hectares a ensuite atteint 120 hectares, et qui plus est sous une forme plus intéressante, de nature à fixer les jeunes et à lutter ainsi contre l'exode rural." ... D'autre part, "en juin 1972, avec pelles et pioches payées par le gouvernement (sur la taxe rurale), nous avons creusé un canal de 320 mètres de long, de 1,20 m. de large et de 1,20 m. de profondeur. Auparavant nous avions défriché le champ et dessouché les gros arbres. La S.A.E.D. (société de développement) ayant appris cette nouvelle nous envoya son service de reportage (...) Ainsi commençait notre coopération avec elle."

Se met au point une organisation appropriée au volume des adhérents et à la surface cultivable : "L'organisation d'alors permettait aux participants de travailler un jour par semaine dans un "collectif de jour" et d'être libre les six autres jours de la semaine. (...) pendant les autres jours : temps libre pour s'adonner aux charges individuelles de travail agricole, charges auxquelles les membres sont familialement habitués. Cette organisation libérale du travail aura été un de nos facteurs de stabilisation."

Une fois l'expérience pilote dûment testée, elle se propage de cercle en cercle, se diffuse de village en village.

Se propage : auprès des parents, au vu des travaux d'investissement accomplis par ce Foyer de jeunes; auprès des autorités administratives escomptant -qui sait ?- un enrayerage de l'exode rural; auprès des traditionnalistes comme des modernisateurs; auprès des femmes auxquelles "ce système donne la parole, attribue une part des récoltes, offre des possibilités de formation (...)"

Se diffuse : d'un village à l'autre ... "L'expérience de Ronkh s'est diffusée et a fait tache d'huile. Du fait de cette multiplication d'associations dans les villages, les amis et collaborateurs de Ronkh ont alors émis l'idée de créer une Union". Ce sera l'Amicale économique culturelle et sportive des foyers de jeunes et de la culture du Walo.

Aujourd'hui 42 villages, 12 000 jeunes, 500 ha de riziculture, arboriculture et maraîchage. De quoi donner à chacun sur le collectif un jour d'emploi sur cinq ou six, soit l'équivalent de 2000 emplois. Et "se payer" une alphabétisation fonctionnelle en langue nationale wolof, écrite en caractères arabes. "Notre intention est d'aller plus loin dans cette activité en implantant le calcul pour tenir les comptes des associations de jeunes et des coopératives qui souffrent de malgestion dans la zone."

Le tout en ONG, apparentée au réseau Six S, déjà cité.

Moyennant quoi l'ancien instituteur, devenu ainsi sinon entrepreneur coopératif du moins promoteur solidaire, se justifie d'avoir "rendu la craie".

8. Un prototype marocain de coopérative scolaire

Conception et mise en oeuvre de cette micro-expérience marocaine sont également le fait d'un instituteur rural. Mais, à la différence du précédent, il n'a pas, lui, "rendu la craie" et plutôt que de se projeter dans de l'extra-scolaire, il a voulu expérimenter à l'intérieur de son école, en suivant la piste des coopératives scolaires pour aboutir à la métamorphose qu'il annonce : "D'une école rurale à un complexe socio-éducatif" [111]. Une métamorphose qu'il a portée et supportée pendant bientôt deux décennies. En effet, quoi qu'on en pense, une à deux décennies représentent la durée nécessaire pour que, dans de telles expériences -fussent-elles micro- la greffe de l'innovation introduite "prenne" sur l'organisme de la tradition établie, celle de la coutume ancienne ou celle des conventions pseudo-modernes.

Oued Akreuch est un village encore ou déjà périphérique, au voisinage de Rabat. S'il s'honore aujourd'hui de son "complexe socio-éducatif", c'est que le pionnier de celui-ci -H.B.- aura investi ingéniosité et génialité dans une modélisation que tant et tant de "réformes scolaires" ont postulé sans l'obtenir. Après une exploration de ces réformes en Afrique, un explorateur pouvait s'interroger : "La ruralisation ? Mythe-piège ou mythe porteur ?" [127]. C'est que, s'il est facile de proposer une "combinaison de l'éducation avec la production", il l'est beaucoup moins de la concrétiser dans un dispositif où une éducation authentiquement promotionnelle s'ajuste sur des productions qui ne soient pas des gadgets. C'est cet ajustement que, *per trial and error* -il l'avoue- d'espérance en désespérance -il le laisse entendre- l'instituteur H.B. a voulu longuement tenter sans être lui-même certain de l'avoir finalement réussi.

Se met au point une organisation appropriée au volume des adhérents et à la surface cultivable : "L'organisation d'alors permettait aux participants de travailler un jour par semaine dans un "collectif de jour" et d'être libre les six autres jours de la semaine. (...) pendant les autres jours : temps libre pour s'adonner aux charges individuelles de travail agricole, charges auxquelles les membres sont familialement habitués. Cette organisation libérale du travail aura été un de nos facteurs de stabilisation."

Une fois l'expérience pilote dûment testée, elle se propage de cercle en cercle, se diffuse de village en village.

Se propage : auprès des parents, au vu des travaux d'investissement accomplis par ce Foyer de jeunes; auprès des autorités administratives escomptant -qui sait ?- un enrayer de l'exode rural; auprès des traditionnalistes comme des modernisateurs; auprès des femmes auxquelles "ce système donne la parole, attribue une part des récoltes, offre des possibilités de formation (...)"

Se diffuse : d'un village à l'autre ... "L'expérience de Ronkh s'est diffusée et a fait tâche d'huile. Du fait de cette multiplication d'associations dans les villages, les amis et collaborateurs de Ronkh ont alors émis l'idée de créer une Union". Ce sera l'Amicale économique culturelle et sportive des foyers de jeunes et de la culture du Walo.

Aujourd'hui 42 villages, 12 000 jeunes, 500 ha de riziculture, arboriculture et maraîchage. De quoi donner à chacun sur le collectif un jour d'emploi sur cinq ou six, soit l'équivalent de 2000 emplois. Et "se payer" une alphabétisation fonctionnelle en langue nationale wolof, écrite en caractères arabes. "Notre intention est d'aller plus loin dans cette activité en implantant le calcul pour tenir les comptes des associations de jeunes et des coopératives qui souffrent de malgestion dans la zone."

Le tout en ONG, apparentée au réseau Six S, déjà cité.

Moyennant quoi l'ancien instituteur, devenu ainsi sinon entrepreneur coopératif du moins promoteur solidaire, se justifie d'avoir "rendu la craie".

8. Un prototype marocain de coopérative scolaire

Conception et mise en oeuvre de cette micro-expérience marocaine sont également le fait d'un instituteur rural. Mais, à la différence du précédent, il n'a pas, lui, "rendu la craie" et plutôt que de se projeter dans de l'extra-scolaire, il a voulu expérimenter à l'intérieur de son école, en suivant la piste des coopératives scolaires pour aboutir à la métamorphose qu'il annonce : "D'une école rurale à un complexe socio-éducatif" [111]. Une métamorphose qu'il a portée et supportée pendant bientôt deux décennies. En effet, quoi qu'on en pense, une à deux décennies représentent la durée nécessaire pour que, dans de telles expériences -fussent-elles micro- la greffe de l'innovation introduite "prenne" sur l'organisme de la tradition établie, celle de la coutume ancienne ou celle des conventions pseudo-modernes.

Oued Akreuch est un village encore ou déjà périphérique, au voisinage de Rabat. S'il s'honore aujourd'hui de son "complexe socio-éducatif", c'est que le pionnier de celui-ci -H.B.- aura investi ingéniosité et génialité dans une modélisation que tant et tant de "réformes scolaires" ont postulé sans l'obtenir. Après une exploration de ces réformes en Afrique, un explorateur pouvait s'interroger : "La ruralisation ? Mythe-piège ou mythe porteur ?" [127]. C'est que, s'il est facile de proposer une "combinaison de l'éducation avec la production", il l'est beaucoup moins de la concrétiser dans un dispositif où une éducation authentiquement promotionnelle s'ajuste sur des productions qui ne soient pas des gadgets. C'est cet ajustement que, *per trial and error* -il l'avoue- d'espérance en désespérance -il le laisse entendre- l'instituteur H.B. a voulu longuement tenter sans être lui-même certain de l'avoir finalement réussi.

Deux volets : la transformation du scolaire; la suscitation de l'extra-scolaire.

Pour commencer par le second, trois types de "sections" gravitent autour de l'école proprement dite :

- avant : des sections pré-scolaires. Une maternelle, un centre socio-éducatif des mères autour d'un service P.M.I.
- après : des sections post-scolaires. Pour adolescents et adolescentes. Apprentissage de métiers susceptibles d'ouvrir sur des emplois
- pendant: des sections para-scolaires. En éducation des parents et adultes

Quant au premier volet, c'est celui qui a été le plus minutieusement ouvragé. Pour faire bref, disons que les "classes" conventionnelles ont été doublées, supprimées ou remplacées par des ateliers éducatifs, que ces ateliers ont été conçus pour éduquer en produisant et pour produire en éduquant et que, pour chacun d'eux, l'instituteur s'est fait apprenti pour redevenir maître : il a fallu "que je sois menuisier, soudeur, photographe, électricien, électronicien, jardinier, éleveur et pédagogue. Devant la force du besoin, j'ai tout appris". Soit une douzaine d'ateliers pour chacun desquels se trouvent définis : matériaux, outillages, exercices, réalisations. La liste sera suggestive :

1. Travaux manuels : découpages, collages, coloriations, sculptures, maquettes, décors tissages
2. Petit élevage : plutôt du poulet que du lapin, incubateur, poulailler, alimentation, vaccination ...
3. Jardin scolaire : découpé en une quarantaine de billions, soit un par élève: horticulture, maraîchage
4. Menuiserie : sciage, rabotage, découpages, assemblages, fabrication de meubles et de jouets
5. Ferronnerie : sciage, limage, perçage, filetage, taraudage, meulage, soudures diverses
6. Photographie : prises de vues, développements, tirages, exercices dans la région
7. Electricité : courant, pile, groupe électrogène, voltmètre, transformateur ... installations
8. Electronique enfantine : résistances, condensateurs, transistors, clignoteurs, montages divers
9. Couture : couture main et couture machine, broderie, tricot et crochet, fabrications
10. Audiovisuel : appareils photo, cameras, magnétophones, mixages, exercices de navettes entre écrit et audiovisuel
11. Bibliothèque : rayonnages, classements, fichages, exercices de lectures anthologiques
12. Loisirs : séances musicales, chorale, (théâtre), sports (foot ball, volley ball)
13. Cantine : en rapport avec jardin scolaire (3), gestion (comité de gestion) programmation et préparations culinaires

Ainsi peu à peu une école primaire, coopérativement activée ou réactivée à partir d'un milieu rural élémentairement conscientisé, active et réactive à son tour le milieu dont elle demeure ou s'avère quelque chose comme l'agence locale de développement endogène. C'est du moins l'Idéal-type. Il est question que l'expérience fonde une Ecole Adulte pour instituteurs ruraux en quête d'un modèle d'école ruralisée ... C'est en effet la valeur de telles micro-expériences, une fois testées et attestées, que d'annoncer une propagation en chaîne. C'est pourquoi, peut-être, une seule micro-expérience vaut largement plusieurs macro-recommandations, y compris celles d'un rapport à l'OINUDI et sans exception pour le présent rapport.

III

DES PALIERS INTERMEDIAIRES

Entre les macro-recommandations au sommet (cf.I) et les micro-expériences de base (cf.II) s'étend le vaste champ opératoire dans lequel des intercoopérations Nord-Sud, de tous types, s'évertuent à équiper des avancées coopératives, et prioritairement des coopératives agricoles, pour un développement rural voire villageois ou intervillageois en partant des paysanneries traditionnelles pour les induire d'abord à des autosuffisances alimentaires -c'est le slogan de tous pays en développement- et conjointement -avant, pendant ou après- à des autonomies gestionnaires et culturelles, la fameuse *self-reliance*, y compris, et ce n'est pas la moindre, celle de leurs désendettements.

Dans ce champ s'affrontent ou se confrontent l'exogène et l'endogène, l'exogène qui s'internalise et l'endogène qui s'externalise [93], des réseaux subtilement immergés et des appareils notoirement émergés; des traditions insistantes ou persistantes et des modernités sollicitées ou parachutées; des OG et des ONG, elles-mêmes dédoublées selon qu'elles siègent au Nord ou qu'elles campent au Sud, et donc jouant discrètement ou manifestement un jeu des quatre coins; des transferts de technologie "clefs en main" et des bricolages techniques intergénérationnellement sécrétés; de la nature et des aventures; des performances et des catastrophes; une urbanisation ou une conurbation et une ruralisation fructifiant en villagisation; de la dépendance ^{avec} ses contraintes et des indépendances avec leurs aspirations; des authenticités nationales et des acculturations; des langues dominantes et des langues "nationales" ou vernaculaires, l'éducation formelle et les éducations informelles ou non formelles; des formations initiales en impasse et des formations continues en souffrance; des alphabétisations peu à peu ou simultanément, massives, fonctionnelles, conscientisantes ou intensives-et-sélectives; des sédentarités et des migrations; du financement international OG ou ONG et des autofinancements coutumiers; des familles étendues voire polygamiques et des familles restreintes ou en voie de restriction, voire de planing familial; des politiques et des ethnies; des communautés natives et, de plus en plus, des associations électives; des masses ballotées et des groupes de pression activistes; des profiteurs et des démunis; des nantis et des frustrés; et -pourquoi ne pas l'ajouter?- des exploiters de la situation et des exploités par la situation.

Les développements coopératifs ont à frayer leur voie dans un tel maelstrom. *It's a long way*. Et cette voie se doit surtout d'éviter de poser ses questions en termes de bouc émissaire et de proposer ses réponses en termes de panacée. C'est que ce champ intermédiaire -entre la clarté rhétorique des recommandations au sommet et la pugnacité lyrique des expériences à la base- s'avère un champ complexe, passablement inexploré, ou même truffé de mines à retardement, tant les bonnes intentions y sont prégnantes d'effets pervers et les anonies parfois porteuses de performances. En compulsant le corpus consigné en annexe (annexe I), j'aperçois cent paysages à travers cent visages, et dans chacun des paysages la faune -bénéfique ou maléfique- et la flore -thérapeutique ou vénéneuse- d'une jungle problématique, à moins qu'elle ne soit axiologique.

Ici intervient un conseil de méthode cartésienne : "*Diviser la difficulté en autant de parcelles qu'il se peut pour pouvoir la résoudre*". Dans les dernières années, nous sommes quelques-uns -en coopération Nord-Sud- à avoir voulu obtempérer à ce conseil en braquant sur ce champ d'énigmes le projecteur de quelques "grilles" d'analyse, voulues d'un commun accord comme opérationnelles. Ci-après, prélevées sur le stock, quatre de ces grilles choisies comme les plus afférentes au thème de cette consultation.

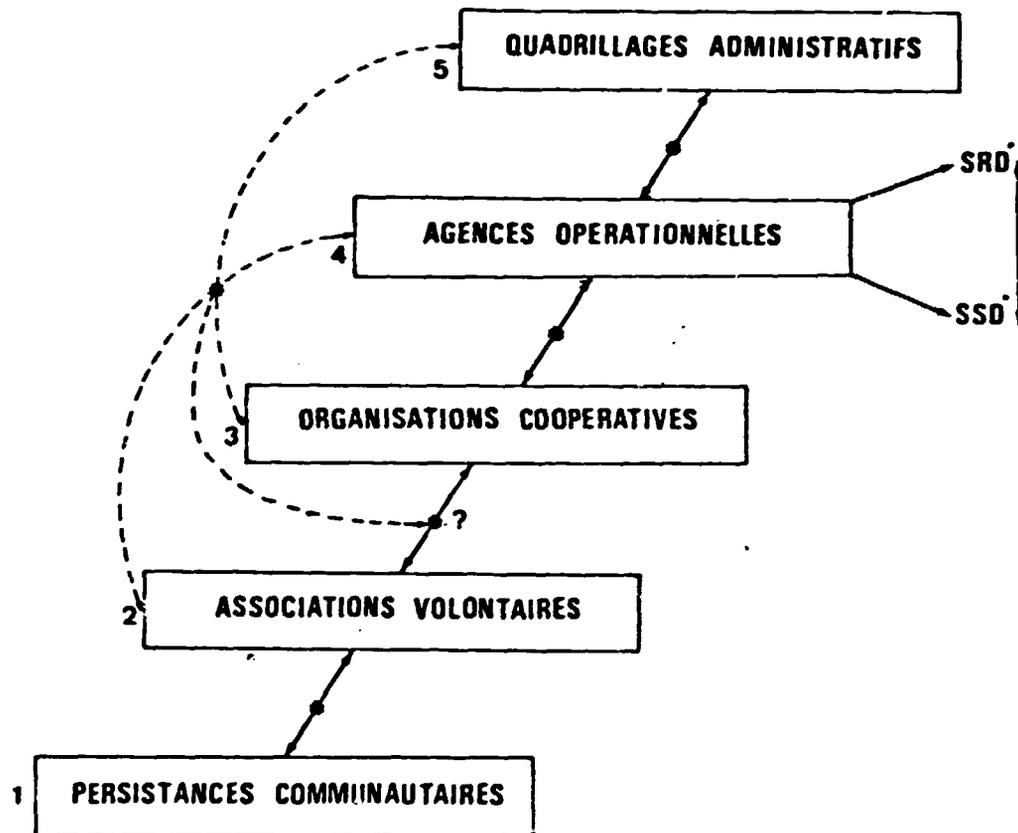
Analyses volontairement elliptiques, en forme de géométrie et en termes d'algèbre.

A moins qu'elles ne soient, plus simplement encore, une grammaire, morphologie et syntaxe emmêlées.

9. Paliers d'organisations : des réseaux immergés aux appareils émergés

On pourrait lire le schéma ci-après en sens inverse, c'est-à-dire : des appareils aux réseaux, soit : de l'organisation la plus visible à l'organisation la plus cachée. Mais qu'on le lise dans un sens ou dans l'autre, il s'agit de paliers superposés, cette superposition se combinant avec un décalage récurrent : ce qu'indique le dessin en forme de scalogramme. Quelque chose comme des couches sédimentaires dont les étagements se révèlent dans une fouille d'archéologie sociale.

SCHEMA II



(¹) SRD : société régionale de développement. SSD : société sectorielle de développement.

En 1. Persistances communautaires, c'est-à-dire organisations natives mettant en oeuvre dans un droit coutumier des structures de parenté, de classes d'âges, de chefferies, de propriété, de divisions du travail, de biens et de liens symboliques, etc. Palier-témoin d'une couche sédimentaire explorée déjà par des sociologies Nord (Haxthausen, Marx, Laveleye, Kropotkine, Sahlins, etc...) et salué comme un éventuel tremplin par quelques pionniers du "socialisme africain" (M. Dia, J. Nyerere)

En 2. Associations volontaires. C'était, jusqu'à une date récente, un palier plutôt "manquant", sauf dans certaines avancées d'anthropologie politique. De nos jours, c'est l'étage d'une véritable prolifération : associations rurales ou villageoises matrices de nouvelles synergies, associations *de jure* et associations *de facto*, associations de femmes et de jeunes, associations culturelles, associations économiques (marchés autogérés, banques de céréales, caisses populaires, etc..)

En 3. Organisations coopératives. ... de plus en plus, semble-t-il, écartelées entre les auto ou co-gestions montantes (de 1 + 2) et des télé ou hétérogestions descendantes (de 4 + 5). A Freetown, en début 1984, le Bureau régional d'Afrique Occidentale (BRAO) de l'ACI a adopté une motion postulant un quadriennat pour qu'interviennent relais ou relèves entre ces gestions administratives et des gestions associatives de par l'émergence d'Unions, Fédérations ou Confédérations

En 4. Agences opérationnelles. Le plus souvent en économie mixte combinant des pouvoirs politiques endogènes et des capitaux techniques ou financiers exogènes. Deux formes principales : la S.R.D. (Société régionale de développement), *vg.* du type ORD en Haute-Volta, la S.S.D. (Société sectorielle de développement) spécialisée dans une filière culturale (arachides, riz, palmier à huile, café, coton, cacao, etc.). C'est surtout à travers la SSD que s'ouvre l'éventualité de firmes agro-commerciales et agro-industrielles.

En 5. Quadrillage administratif: à partir d'une Direction centrale -généralement au Ministère du Développement Rural- s'étageant en Directions régionales, moyennant des fonctionnaires coopératifs préposés à l'encadrement plus ou moins rapproché et aux corrélations avec "les interventions" soit d'autres ministères soit d'autres directions du même ministère.

A le lire à l'envers de 5 à 1, le schéma livre à peu près les phases historiques de cette évolution organisationnelle depuis les indépendances.

Les quadrillages administratifs (= 5) ont d'abord pris sous leurs tutelles des organisations coopératives (= 3), suscitées plutôt que spontanées. Puis des agences opérationnelles--SSR ou SSD-- (= 4) ont elles-mêmes suscité -au moins certaines d'entre elles- des associations villageoises, à moins que les volontariats de celles-ci ne se soient imposés à la tutelle de celles-là. Entre 5 + 3 et 4 + 2 il peut d'ailleurs s'ensuivre des chevauchements ou des interférences se répercutant dans les interstices organisationnels entre 3 et 2 : ce qu'indiquent les pointillés (*cf.* également schéma V).

Quant aux persistances communautaires (= 5), elles sont la nappe fluide, plaine et profonde sur laquelle voguent à la rame ou à la pagaie (= 2) à la voile (= 3) ou au moteur (= 4 et 5) les esquifs des organisations qui les sillonnent. Le calme après .. ou -qui sait ?- avant des tempêtes.

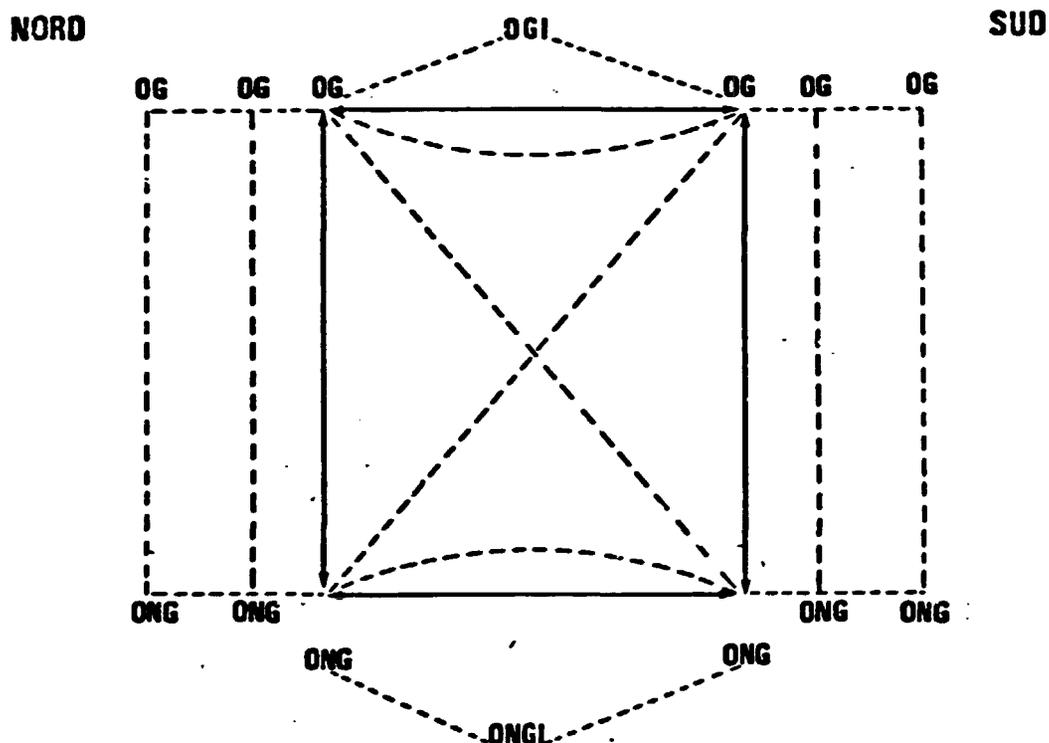
10. Paliers d'initiatives : un jeu des quatre coins, OG et ONG, NORD et SUD

Ce schéma se lit selon les sigles suivants :

OG = Organisation gouvernementale. ONG = Organisation non gouvernementale.
I = Internationale

Il manifeste les chassés-croisés entre les deux axes : d'une part ONG versus OG; d'autre part Nord versus Sud.

SCHEMA III



Le schéma présente seulement les *éléments* et leur collocation sur ce diagramme, lui-même élémentaire. Il ne graphique pas leurs *combinaisons* selon que, au Nord comme au Sud, OG ou ONG se combinent nationalement ou internationalement pour former un Conseil ou un Consortium ou selon que OG du Nord ou du Sud aménagent conventions pérennes ou contrats occasionnels avec des ONG du Sud ou du Nord.

Le schéma n'entre pas davantage dans le détail et la complexité des *circuits*.

On pourrait naturellement tabuler un codage des circuits selon qu'ils sont à l'initiative de 4, 3, 2 ou 1 parties prenantes. C'est un fait que, sur le terrain, on retrouverait la plupart des combinaisons.

Historiquement, pour les deux dernières décennies, l'évolution s'est orientée, semble-t-il, selon, en gros, trois formules dominantes :

1. Dominance OG-Nord - OG-Sud, y compris injections OGI dans une configuration triangulaire. *From State to State*, soit en bilatéral soit en multilatéral. C'est le domaine d'une artillerie lourde avec plusieurs optimismes : pour les transferts de technologie ; pour la fiabilité des appareils gouvernementaux ; pour les effets induits par des macro-projets. Cet optimisme se relativise progressivement et parfois sévèrement devant handicaps ou hypothèques dérivant au moins certains projets sur des obsolescences voire sur des évanescences.
2. Dominance ONG-Nord - ONG-Sud, y compris injections par-et triangulation avec-ONGI. *From Movement to movement* ... et là aussi soit en bilatéral soit en multilatéral. Au Nord comme au Sud, des ONG de plus en plus nombreuses et opérationnelles transitent des activités caritatives aux activités de développement. Elles s'adressent plutôt à des créativités solidaires qu'à des planifications sophistiquées. L'initiative part tantôt du Nord en quête d'un terrain Sud et tantôt du Sud en quête de partenaires Nord. Ces projets sont plutôt des micro-projets architecturés en jumelages ou contrats de solidarité. Mais ces micro-projets "se parlent entre eux" et se coordonnent jusqu'à offrir des stratégies alternatives qui s'attirent l'attention ou même l'appui des axes OG.
3. Dominance d'interférences entre les axes 1 et 2. *From coordination to coordination*. Les OG ou OGI aménagent dans leurs organigrammes des sections, services, créneaux prévoyant pour les ONG des appuis à effets multiplicateurs. Inversement, les ONG du Nord ou du Sud fomentent des coordinations nationales voire internationales (Nord-Nord ou Sud-Sud) et pour autant elles se proposent comme partenaires à des interventions ou des opérations conjointes. Ici ou là, déjà, un Conseil de coordination nationale (ONG) obtient un protocole d'accord avec un Secrétariat au Plan (Togo), un "Bureau des suivis" (Haute-Volta), un service de Promotion humaine (Sénégal) tandis que, au Nord, les partenaires ONG obtiennent des protocoles similaires de leurs OG.

On en est là, et les développements coopératifs en sont à miser leurs enjeux dans la complexité du jeu.

Le principal enjeu est celui du transit entre le statut d'une organisation para-administrative et celui d'un mouvement coopératif ou, en d'autres termes, le passage d'une économie semi-publique à une économie sociale ; autrement dit encore, d'une configuration en service OG à une situation d'entreprise ONG.

C'est ce que postule le Bureau Régional de l'ACI pour l'Afrique Occidentale (BRAO) et c'est le voeu entériné par sa concertation récente (février 1984) à Freetown, en Sierra Leone. C'est aussi ce que suggère l'évolution des "dominances" ci-dessus évoquées : de la thèse 1 par l'antithèse 2 vers la synthèse 3. C'est enfin ce à quoi en appellent plusieurs recherches récentes ou en cours sur "les Paysans et l'Etat" (Tanzanie, Mali, Sénégal..).

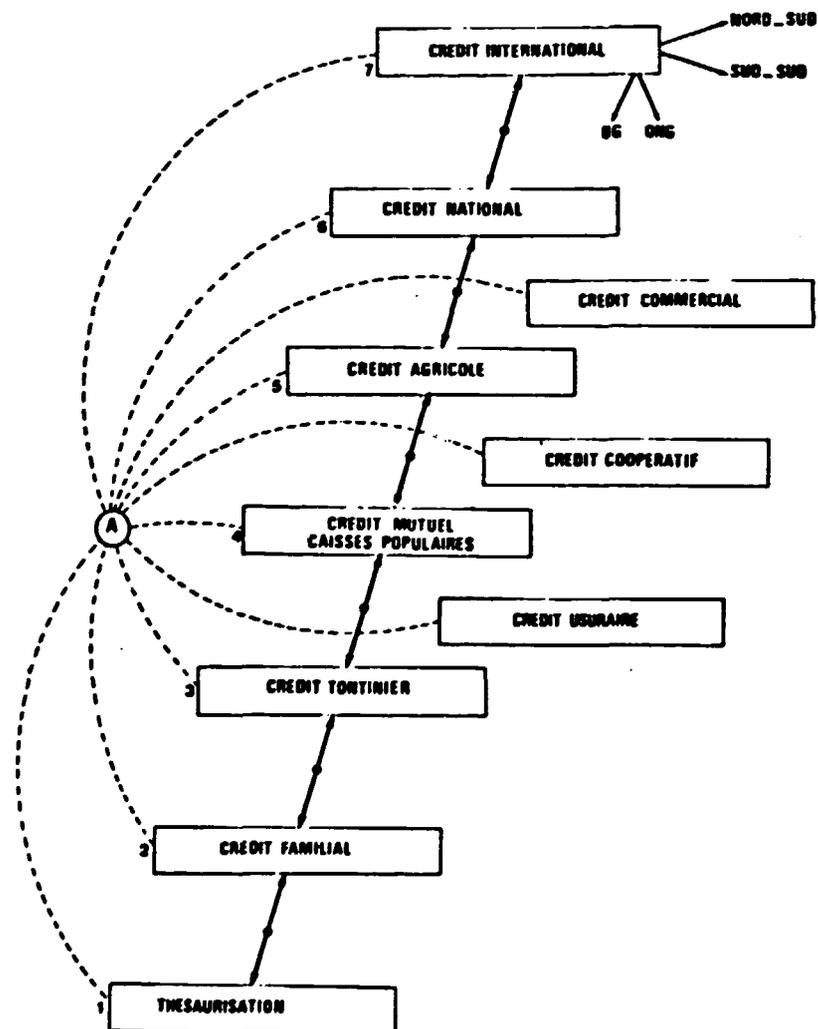
11. Paliers de crédit : de l'épargne informelle aux crédits internationaux

Ce schéma s'inscrit au point d'interférence d'une double actualité

- d'abord l'actualité de ce qu'il y a d'énorme dans les problèmes de l'endettement des pays du tiers monde et de ce qu'il y a d'inextricable dans les solutions à leur désendettement
- ensuite l'actualité de colloques ou séminaires internationaux en cascade pour scruter précisément ces paliers du crédit : Yaoundé-Saa en janvier 1983 [173], Paris CCCC en mai 1984 [175], Lomé CLISEC, en juin, Panama en parallèle [175], Yaoundé, derechef, en décembre ...

Le scalogramme part des thésaurisations informelles (= 1) à la base pour culminer dans le Crédit international (= 7) avec, entre cette base et ce sommet, pas moins de 5 paliers intermédiaires, nonobstant quelques paliers collatéraux. L'agence ou l'agent (= A) candidat à souscrire un prêt ou un emprunt se trouve placé devant cet éventail.

SCHEMA IV



En 1. C'est la thésaurisation ou épargne souterraine. Elle se stocke cahir-caha dans des espèces, des matières précieuses ou dans un "cheptel" à fonction cumulative ou/et ostentatoire

En 2. C'est l'entraide financière familiale, surtout lorsque cette entraide est assumée par une famille étendue, un lignage, voire une association d'originaires ou de ressortissants

En 3. C'est "l'épargne informelle" sous la forme africaine généralisée du crédit dit "tontinier", du mot "tontine" qui se retrouve sous une vingtaine de termes vernaculaires. C'est une banque spontanée, coutumière et généralisée dans certaines ethnies (Bamiléké au Cameroun ..) Le fait qu'elle soit informelle n'empêche ni qu'elle soit strictement régulée (cycles, tours, montants, procédure) ni qu'elle draine des capitalisations parfois considérables

En 4. C'est l'étage des crédits mutuels, dits également "caisses populaires" (inspiration québécoise). Ce sont sans doute les coopératives africaines qui drainent un optimum de volontariats. Elles peuvent déjà être spectaculaires (Cameroun, Rwanda Haute-Volta ...). Elles tendent à réussir les collectes de l'épargne soit thésaurisée (cf.1) soit même tontinisée (cf.2). Elles éprouvent davantage de difficultés à les réinvestir autrement que dans des budgets familiaux, c'est-à-dire dans des entreprises villageoises créatrices de biens de services et d'emplois

En 5. Le Crédit Agricole obtient de plus en plus une bancarisation spécifique, différenciée des banques nationales de développement (cf. 6). C'est lui qui s'ajuste aux projets agro-commerciaux ou agro-industriels, d'origine coopérative ou non. Il réussit moins à collecter les épargnes paysannes. D'où les études récentes sur et pour des coalitions 4 + 5

En 6. La Banque nationale de développement (au singulier ou au pluriel) greffée généralement sur un crédit international qu'elle amalgame à la gestion de capitaux nationaux, coopératifs ou extra-coopératifs

En 7. Le Crédit international et sa double fourchette selon les origines de ses ressources : Nord-Sud ou Sud-Sud; OG ou ONG.

Collatéralement : trois crédits sur le marché : le crédit usuraire, sollicité bon gré mal gré pour un crédit de campagne ou crédit de soudure, le crédit commercial offert par des banques d'affaires, succursalisant telle ou telle multinationale, le crédit coopératif s'il parvient - ce qui n'est guère le cas encore - à fédérer le 3 (tontinier), le 4 (mutuel) et le 5 (agricole) pour architecturer des autofinancements réducteurs des endettements externes et propices aux désendettements.

Ce septénaire de paliers a fait l'objet d'études empiriques et même de propositions opérationnelles dans deux sessions de l'UCI (Université Coopérative Internationale) déjà citées :

- à Yaoundé-Saa (Cameroun) en janvier 1983 [173]
- à Paris (C.C.C.C.) en mai 1984 [175] ...

... la première plutôt en participation Sud-Sud, la seconde plutôt en participation Nord-Nord, mais l'une comme l'autre en intercoopération Nord-Sud.

12. Paliers de coopératives : des coopératives coutumières aux coopératives de vie

Ce quatrième schéma récapitule, à sa manière, les trois précédents. Dans chacun de ceux-ci, on l'aura remarqué, le fléchage de palier à palier discerne, repère et focalise autant de problèmes opérationnels différenciés et précisés dont chacun appelle une solution topique. Quelque chose comme un engrenage d'engrenages entre rouages dont chacun demande à être ciselé. Ces trois grilles se trouvent réinjectées plus ou moins dans la quatrième, dont ci-après schéma in extenso avec derechef sept paliers.

Schéma d'ailleurs rudimentaire. Il accentue et isole en effet les corrélations binaires, de proche en proche et de bas en haut (1-2, 2-3, 3-4, 5-6, 6-7). Mais il escamote les corrélations plurielles dans la mesure où chacun des piliers est susceptible de corrélations avec les six autres. On devra tenir compte de cet escamotage dans le commentaire que voici sur les interstices.

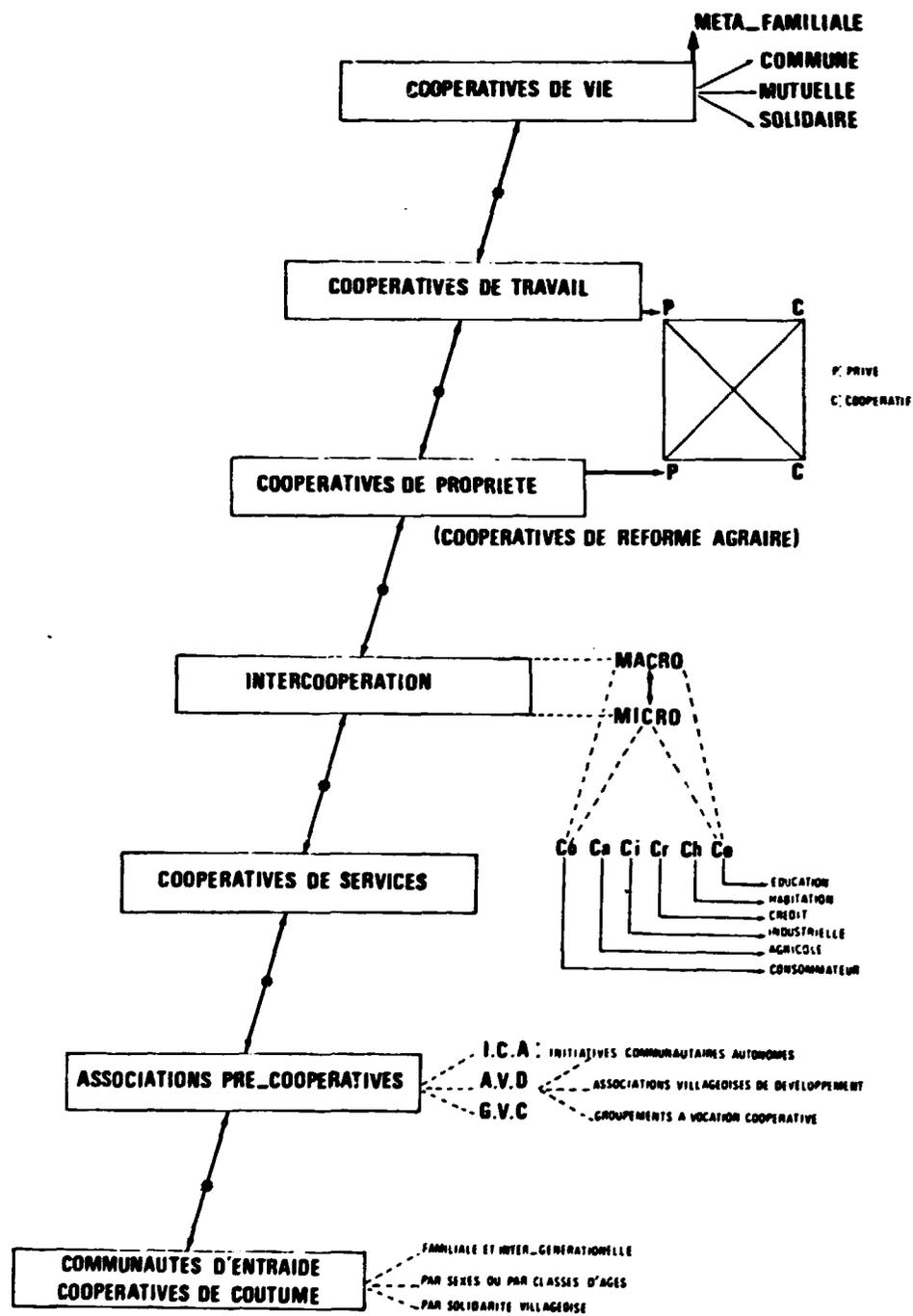
Entre 1 et 2 des enquêtes récentes (Mali) manifesteraient une certaine régression des coopératives de coutume et, corrélativement, une progression certaine des associations pré-coopératives. Cette corrélation affecte surtout le tissu familial et intergénérationnel : de moins en moins de familles étendues, de plus en plus de familles nucléaires et celles-ci de plus en plus indépendantes. Mais la sociabilité perdue dans le champ des communautés natives est une sociabilité regagnée dans celui des associations électives. C'est un fait confirmé par les autobiographies familiales : Dans la première génération (parents) un père (= P), souvent plusieurs mères (M¹, M², M³) et une pléiade d'enfants décédés ou survivants. A la deuxième génération (enfants mariés) un homme (= H), généralement une seule femme (= F) et un pléiing familial spontané plafonnant le nombre d'enfants à 7 ou 8 à la campagne et 3 ou 4 dans les villes. Mais, par contre, les solidarités villageoises (y compris par sexes ou classes d'âge) tendent à s'infiltrer dans des solidarités typiques, tant dans les villages remodelés que dans des quartiers urbains ou suburbains.

Entre 2 et 3 la question est d'actualité flagrante. En 2 : des associations instituantes, volontaires, autopropulsées, enracinées dans les coutumes, de statut de facto plutôt que de jure, de procédures plutôt orales, en autogestions sourcilieuses, au ras des besoins spontanément ressentis, et résolument arc-boutées en ONG. En 3 : des coopératives instituées, plus ou moins obligatoires, hétéro-postulées, télémanoeuvrées par des technostuctures, de statut de jure (législation et statuts-types), de procédures écrites et formalisées, en hétérogestion par une fonction publique. C'est dire que des allergies réciproques font obstruction aux synergies désirables et parfois désirées. Allergies aggravées lorsque, par exemple, le palier associatif (= 2) est conventionné avec une agence opérationnelle (ou une ONG) alors que le 3 demeure manoeuvré par le quadrillage administratif (cf. supra 9)

Entre 3 et 4 une intercoopération fédéralisante pourrait médier l'allergie et aviver les synergies entre 2 et 3. Mais cette intercoopération n'en est encore qu'à une phase inchoative. Et la disproportion entre les coopératives agricoles, prioritairement activées et d'autres types de coopératives, soit à la traîne (Co, Ci, Ch) soit sur la réserve (Cr), n'est pas faite pour l'accélérer. Il est vrai que même dans les pays du Nord cette intercoopération est une idée neuve et qu'on en parle plus qu'on n'en fait.

Entre 4 et 5 + 6 intervient la question des structures coopératives appropriées à des techniques appropriées. Les ambitions de quelques "socialismes africains" ont incliné à identifier une socialisation coopérative avec une collectivisation agraire et donc à préconiser sinon à prescrire des "coopératives socialistes", c'est-à-dire un "cooperative farming" impliquant simultanément propriété collective et travail collectif. Le moins qu'on puisse en dire est que la démonstration n'est guère péremptoire. Probablement a-t-elle téléscoqué des modèles intermédiaires mis à jour cependant par d'autres expériences socialisantes. Outre le modèle Pc-Tc

SCHÉMA V



qui fut retenu, deux autres au moins offraient un tremplin : le Pc-Tf (propriété coopérative-Travail familial- et le Pf-Tc (propriété familiale-Travail coopératif), sans parler du modèle Pf Tf (Propriété familiale-Travail familial), lorsqu'il est corseté par des coopératives de service. A travers l'expérience spontanée de "champs collectifs", on voit d'ailleurs poindre l'une ou l'autre de telles alternatives

Entre 1-6 et 7 ce sont plutôt des expériences latino-américaines -*Ejidros Asentamientos*- qui pourraient faire écho aux expériences israéliennes du kibboutz ou mochav chitoufi, si propices, surtout le premier, à des industrialisations. On ne trouvera guère non plus en Afrique un écho aux "communes" fomentées au Nord par la contestation sociale, politique ou écologique. Pas davantage d'écho des "soviet communes" des années 1920. Mais il n'est pas exclu que le palier 1 -celui de la vie coutumière- s'avère assez résistant pour traverser et imprégner toute la série 2-3-4-5-6- et se retrouver avec 7 dans un rendez-vous insolite. Dossier à suivre. C'est celui où, comme le disait Goethe, "les professeurs se mangent entre eux". C'est aussi celui des mutualités encore et toujours béantes.

+
+ +

Ces quatre paliers peuvent suffire pour approcher l'anatomie de l'organisme coopératif -semi-organisation, semi-mouvement- telle qu'elle se laisse discerner par des observations empiriques et historiques au Nord comme au Sud et à l'Est comme à l'Ouest.

Les contrastes voire des oppositions entre ces quatre points cardinaux ne sauraient être escamotés et ils se sont manifestés occasionnellement dans certains congrès de l'ACI. Cette ONG internationale, fondée en 1895 n'en a pas moins depuis lors réussi non seulement à préserver son unité mais à conserver une certaine synergie. C'est depuis 1945, après la Seconde Guerre Mondiale, que cette ACI s'est progressivement dotée de ses corrélations Nord-Sud, en conviant par ailleurs ses organisations affiliées à s'impliquer dans une politique d'aide et assistance et de co-opération auprès de et avec les jeunes coopératives et pré-coopératives des pays en développement. Et des initiatives nombreuses et variées en ont résulté.

Dans les nomenclatures de telles initiatives et dans la mesure où elles sont collectées et publiées, il resterait à discerner celles qui visent plus spécifiquement l'agro-alimentaire au sens strict ou l'agro-industrie au sens large, et ce tant au titre des coopératives de production qu'à celui des productions coopératives. Par ailleurs, des monographies de telle ou telle expérience -secondées ou non par l'ACI ou ses organisations affiliées- seraient bienvenues pour compléter de telles nomenclatures. Ce sont deux suivis que recommande la présente consultation (cf. conclusion § 12).

Mais après l'anatomie de l'organisme, encore convient-il de scruter sa physiologie socio-économique et entrepreneuriale.

Ce sera l'objet de ce qui suit et qui termine.

IV

DES OPERATIONS A INTEGRER

Entre les recommandations au sommet dûment stipulées (cf. I) et des expériences de base dûment profilées (cf. II) le champ intermédiaire se trouve donc déjà jalonné par quelques "grilles de paliers" dûment étagées (cf. III). Ce champ peut-il devenir opératoire et, si oui, comment et à quelles conditions pour que dans les développements agro-alimentaires une intercoopération s'accomplisse *équitablement* entre des coopératives Nord et des coopératives Sud.

Equitablement: c'est-à-dire en calculant la navigation pour éviter un double écueil :

- l'écueil d'une simple intervention caritative : ce qui se produirait si l'intervention se borne à recueillir des aumônes alimentaires prélevées sur les surplus du Nord pour être canalisées sur les détresses du Sud, cette canalisation étant elle-même soit biaisée par une manifestation ostentatoire soit évidée par des déperditions parasitaires soit truquée par un chantage à "l'arme verte".
- l'écueil d'une cynique intervention mercantile : ce qui se produirait si ladite intercoopération se moulait dans une détérioration des termes de l'échange, des producteurs agro-alimentaires-Sud étant régulés par les marchés du Nord et cette régulation se soldant par une progression des coûts à l'achat des approvisionnements fournis par l'industrie Nord aux agriculteurs Sud, progression conjuguée à une régression des prix à la vente des écoulements offerts par les agriculteurs Sud aux industries du Nord.

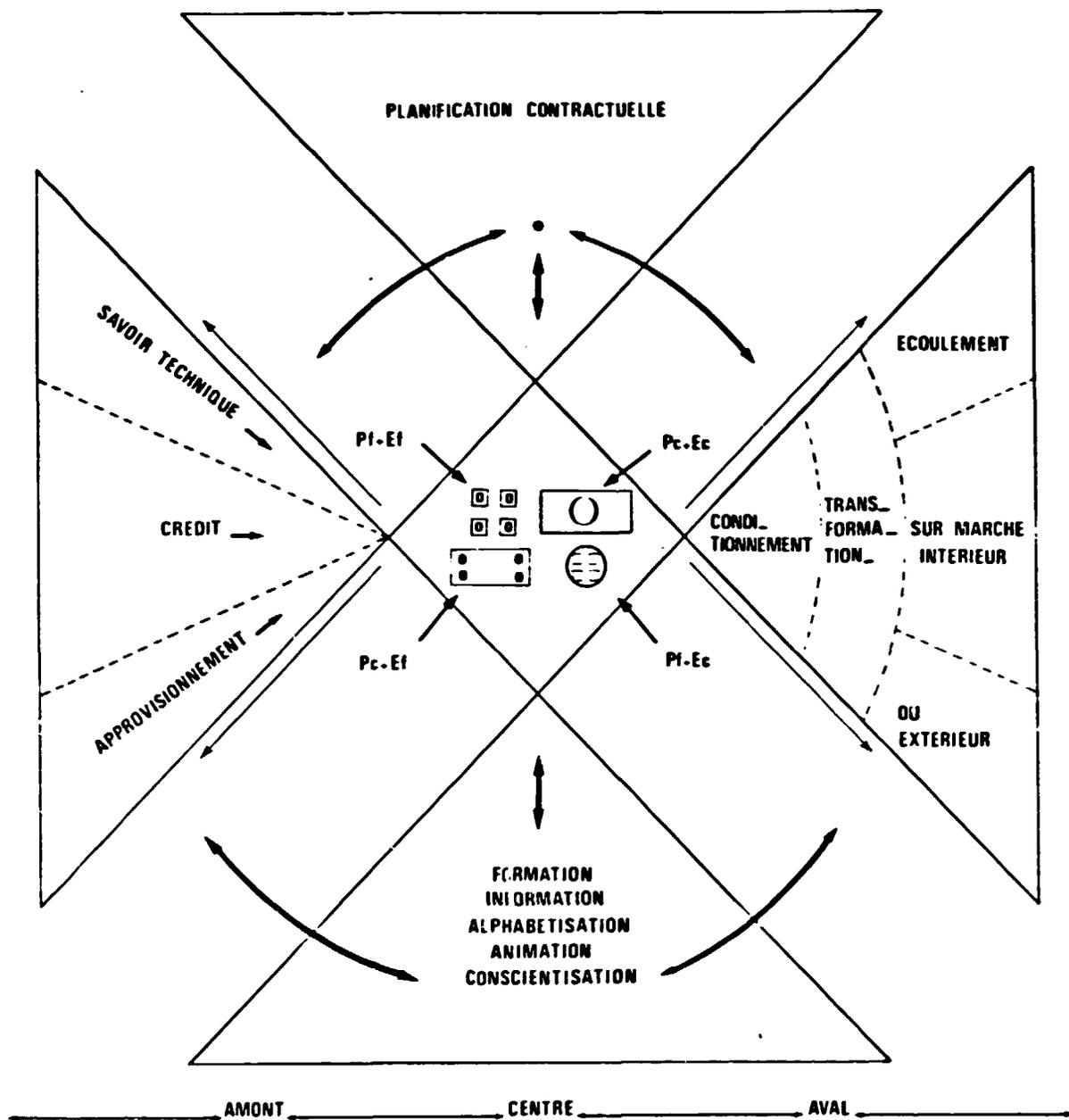
A ce double écueil -Charybde et Scylla- s'ajoutent, d'une part, l'inégalité des développements entre ces deux pôles; d'autre part, la disparité entre les modèles coopératifs, les modèles Nord tendant à être unifonctionnels et sectorialisés, les modèles Sud aspirant au contraire à se configurer comme multi-fonctionnels et intersectorialisés; les premiers selon une intégration économique verticale; les seconds selon une intégration politique horizontale.

Pour avancer malgré tout dans cette opérationnalisation ambiguë, litigieuse et complexe, et en la considérant non pas à partir du Nord et de ses exportations mais à partir du Sud et dans ses propres intégrations, on propose de scruter celle-ci selon cinq paramètres correspondant au schéma ci-joint (Schéma VI) d'un losange initial, flanqué de quatre triangles comme autant d'arcs-boutants. Chacune de ces figures correspond elle-même à un problème à discerner.

- *le losange central* : celui de la production proprement dite, de ses structures, de ses techniques: problème de structures appropriées à des technologies appropriées
- *le triangle amont* : celui des intrants, des prérequis et en ce sens des inputs : pour les coopératives Sud -comme pour toute coopérative agricole, problème de ses intégrations remontantes
- *le triangle aval* : celui des extrants, des suivis de la production et en ce sens des outputs : problème des écoulements sur marché intérieur ou extérieur avec ou sans conditionnement ou transformation
- *le triangle de faite* : celui quel que soit le régime économique -plan ou marché- d'une jonction, d'une coordination, d'une régulation entre l'amont et l'aval; et en ce sens : problème d'une planification contractuelle
- *le triangle de base* : celui permettant à ladite planification d'être authentiquement contractualisée avec des partenaires conscientisés, animés, alphabétisés, informés et formés: c'est un problème de fondation pour l'édifice.

Selon l'un ou l'autre de ces découpages, les intercoopérations Nord-Sud ont à aménager leurs ajustements dans ce qui est devenu ou devient un slogan à peu près unanime : le DRI = Développement Rural Intégré.

SCHEMA VI



L'axe horizontal-amont-centre-aval-a été souvent commenté. Vg. Bernard ROSIER. *Structures agricoles et développement économique*. Paris-La Haye, Ed.Mouton, 1968, qui se réfère aux analyses théoriques de Gérard DE BERNIS, présentement associé à un groupe de recherches ONUDI sur les planifications industrielles. Nous avons nous-même appliqué cet axe à une étude de cas (sur l'opération Mochav)[129]

L'axe vertical : fait l'objet d'analyses plus récentes, soit sous la pression des recherches contre des planifications-déménagement ou pour des planifications-aménagement (participantes et participées) [I. SACHS [162] J. LEGER [149]] soit du fait des aspirations agricoles, paysannes ou villageoises à devenir participants majeurs de cet aménagement contractuel de sa conception, de son exécution et de son évaluation.

Quant au croisement entre les deux axes, il en est à une phase inchoative d'expérimentations plus ou moins suscitées, plus ou moins spontanées dans et pour un système de corrélations entre ce qui se pose comme "développement local ascendant" et ce qui se propose comme appui national ou international, de type OG ou ONG.

13. Structures appropriées à des technologies appropriées

L'énorme documentation produite et collectée par l'ONUDI, telle qu'elle est répertoriée dans ses nomenclatures, offre déjà un copieux thésaurus soit sur le transfert de technologie en général (et sa confrontation avec l'impératif d'une self-reliance) soit sur des transferts spécifiques de technologies particulières (machinisme agricole, riziculture, fruits et légumes tropicaux, engrais, etc...).[I] Le fait est que de tels transferts, pour être appropriés, postulent quelque chose comme une transformation confinant parfois à des transculturations. Et ce postulat n'épargne pas les transferts qui seraient ceux d'une intercoopération. On peut se limiter à trois conditions visant respectivement agricultures-appropriées, techniques appropriées, structures appropriées.

. *Des agricultures appropriées.* Il y a d'abord un dualisme culturel assez fondamental : cultures vivrières ou cultures de rentes. Quelle production agricole pour quels consommateurs et quelle consommation ? Consommation de matières premières par producteurs du Nord ? Consommation de produits par consommateurs du Nord ? Ou consommations de produits par des consommateurs Sud ? Or dans ces pays du Sud règne de plus en plus un impératif catégorique devenant un slogan politique : autosuffisance alimentaire. D'où la réhabilitation d'une agriculture qui soit polarisée sur cette autosuffisance ... céréalière, maraîchère, fruitière, y compris telle qu'elle peut être complétée par une politique de petit ou de grand élevage ou des opérations de pêche maritime, lacustre ou fluviale ... quelque chose comme la revendication d'un secteur "primaire" à l'abri des vicissitudes des marchés intercontinentaux et sous les auspices de circuits courts entre la production agricole et les consommations ménagères : circuits courts d'autant plus spécifiés qu'ils sont eux-mêmes modelés et modulés par les consommations alimentaires spécifiques voire des coutumes culinaires. Du Nord au Sud différent ainsi non seulement le catalogue des produits prioritaires mais aussi une anthropologie de l'alimentation où le culturel confine au culturel. Qu'on pense simplement au tabou du porc ou de l'alcool, à l'absorption des productions par l'alimentation animale ou l'alimentation humaine, aux différences de régimes à dominante végétarienne ou carnivore, aux alternances entre le cuit et le cru, le bouilli et le rôti, etc.. Ce qui est approprié pour une coopérative Nord risque de ne l'être guère pour une coopérative Sud.

. *Des technologies appropriées.* On a certes plaidé que les technologies des pauvres seraient de pauvres technologies et le plaidoyer doit être retenu contre une sublimation grossière du "small is beautiful". Il reste que des technologies traditionnelles véhiculent une "science du concret" (Lévi-Strauss) et qu'elles demeurent prégnantes d'un "savoir paysan" cumulé et accumulé. Il reste aussi que des technologies "lourdes" ont pu s'avérer inopérantes au point d'en devenir désaffectées. Il reste enfin que se multiplient les recherches pratiques en écodéveloppement suscitant des alternatives où s'intégrerait l'anthropologie culturelle des productions et consommations paysannes. Comment traiter la noix de karité ? Comment transformer le manioc en gari ? En quels matériaux concevoir une banque de céréales ? Autant de recherches entre cent autres tentant de récupérer et de réinvestir des produits ou des matériaux qui soient endogènes dans des modes ou des divisions du travail qui ne le sont pas moins, à l'encontre de ce qu'il y avait d'exogène et d'insolvable dans des importations d'énergie, de capitaux, de biens ou de services. D'un côté, une autosuffisance (self-reliance) réfractaire aux endettements rédhitoires comme aux opérations-cadeau. Et, de l'autre, les apports à haute demande de capitaux mais de basse offre de travail alors que les capitaux font défaut et que la main-d'oeuvre est plutôt pléthorique. Toutes ces considérations sont liées à l'option pour une technologie qui ne soit ni la technologie végétative d'une routine sclérosante ni la technologie ravageuse d'un mimétisme artificieux. Nord et Sud ont à s'inventer des "brevets".

. *Des structures appropriées.* Pour quiconque est un peu averti, il est évident que les structures coopératives Sud ont été décalquées sur des structures coopératives Nord, d'où qu'elles viennent, de l'Ouest ou de l'Est : venues de l'Ouest pour des coopératives de services à des entreprises familiales; venues de l'Est pour des coopératives de travail en collectif de production et les unes dans les autres empaquetées dans des "principes de Rochdale" plus ou moins ressassés, une législation et des statuts-type qui emprisonnent les créativité ascendantes. Or dans l'ensemble des modèles disponibles ou futuribles, cette dichotomie s'avère plutôt anachronique. En témoignent la flore et la faune des modélisations souterraines enracinées dans le terreau des traditions persistantes et résistantes, et corroborées par innovations ou surgescences dans les coopératives du Nord ... A l'Ouest : des agricultures de groupe ou des coopératives de travail agraire [160, 23, 34] Et à l'Est des responsabilisations personnalisantes au reflux de collectivisations autoritaires, comme on l'a vu ou on le voit dans des péripéties yougoslaves ou polonaises, voir hongroises, ou plus récemment en Chine populaire. Des modèles "mixtes" s'offrent à fleurir ou à reflleurir, et ils s'offrent d'autant plus qu'ils correspondent à une demande dictée par des authenticités ethniques, interethniques ou nationales. Il n'est d'ailleurs pas exclu que de tels modèles innovateurs se projetent comme un contre-don auprès des organismes coopératifs Nord, dits organismes donateurs. Une stratégie intercoopérative du "gain" n'est pas sans pouvoir et devoir s'emmêler à une stratégie du don et du contre-don.

14. Intégration remontante : vers les sources d'approvisionnement

Toute cellule de production coopérative agro-alimentaire suppose *un amont* comme un point quelconque d'un fleuve ou d'une rivière suppose une remontée à sa ou à ses sources. C'est si vrai que, faute de cette remontée, ladite production se fait dicter ses règles et ses comptes par des firmes technocratiques ou des combinats bureaucratiques qui la satellisent.

En gros : trois sources en direction desquelles opérationnaliser une telle remontée :

- *le Savoir technique*, celui qui se forge dans les laboratoires et qui livre sur le marché : machinisme agricole, semences sélectionnées, produits phyto-sanitaires, engrais, souches de race améliorée, aliments du bétail, modèles de gestion ou d'organisation ... bref, l'équivalent de ce qui a été nommé "des brevets". Selon l'un des plus majestueux complexes coopératifs -celui de Mondragon en Pays Basque espagnol- lorsqu'on demande à ses pionniers: "Par quoi commencer ?", leur réponse est: "acquérir des brevets". En Israël, un réseau kibboutzique a fomenté un laboratoire de créativité technologique pour imaginer des agro-industries à ajuster à ses collectivités villageoises lorsque celles-ci doivent assumer leur transit vers une industrialisation. Et en France, le Mouvement coopératif des consommateurs s'est également doté d'un "Laboratoire" coopératif. Ce serait une assez belle "utopie concrète" si un service ad hoc de l'ONUDI mettait ainsi à la disposition des coopératives agro-alimentaires de l'oeccumène une prestation de ce genre, produit par produit, opération par opération, ou/et région par région sous la forme d'un portefeuille de tels brevets, informatiquement desservi.

- *le Crédit.* C'est un fait que les capitaux sociaux des coopératives sont le plus souvent trop modestes pour être suffisants à leurs activités, surtout si ces activités s'avisent de remonter (ou de descendre) dans la chaîne agro-alimentaire. Il y a des infrastructures, il y a des équipements, il y a des immobilisations qui demandent à être financés. D'où le recours à des agences pourvoyeuses de tels financements par des crédits coopératifs, ayant eux-mêmes et préalablement drainé l'épargne des coopérateurs et de leurs sociétés. C'est retrouver ici l'un des paliers déjà soulignés (cf. 11). Son postulat est que l'épargne existe, y compris épargne paysanne :

faute de mieux, elle se thésaurise sous des formes diverses; éventuellement elle s'interactive dans les circuits informels du régime tontinier; et si le dispositif lui en est offert, elle se mobilise dans des crédits mutuels ou caisses populaires, à moins qu'elle ne s'interagisse avec une institution de crédit agricole. De telles opérations ont déjà atteint des proportions démonstratives dans plusieurs pays (Rwanda, Cameroun, Haute-Volta). Ailleurs elles s'esquissent en termes de commandites soit de C_a par C_o (Cap Vert) soit de C_o par C_a (Sénégal). Dans la mesure où ces opérations progressent, elles représentent un segment de l'intégration remontante au service non seulement d'économies ménagères mais aussi d'équipements agricoles, voire d'une première et élémentaire industrialisation ...

- *Les Approvisionnements proprement dits*, c'est-à-dire l'agro-industrie d'amont dans la mesure où cette industrialisation atteint par exemple : des parcs de motorisation ou stations de machines, une fabrication d'engrais ou d'aliments du bétail, une entreprise de drainage et d'irrigation, des ateliers d'outillage ou de réparation, de la construction en matériaux appropriés ... etc. L'intégration coopérative remontante consiste à faire par soi-même de telles opérations au lieu de les laisser ou de les faire faire par d'autres, et de ce fait on se donne des emplois et on acquiert des valeurs ajoutées à l'espace socio-économique de la coopérative elle-même. Ces opérations étant sinon industrielles du moins pré-industrielles, l'intercoopération Nord-Sud peut être davantage le fait de coopératives de production industrielle ou artisanale ainsi que l'ont suggéré les recommandations du CICOPA [118, 119, 120]

Il est une autre opération où la jonction Nord-Sud serait plutôt le fait des coopératives de consommateurs. C'est celle qui ajuste la distribution des programmes PAM [104, 153] sur leur commercialisation par un réseau coopératif. Dès 1977 le Comité PAM se félicitait d'un semblable ajustement et relevait ses cibles : développement laitier, amélioration de l'élevage, promotions agricoles, productions alimentaires ... La commercialisation coopérative transforme une opération-cadeau en opération-investissement, et l'apport PAM permet à un développement coopératif son accumulation primitive. Avec des variantes, ce schéma se retrouve au Cap Vert, au Sénégal ou en Haute-Volta ...

Cette intégration remontante peut paraître menue. C'est en effet une stratégie "de petits pas". Mais pour une intercoopération Nord-Sud, des "petits pas" qui libèrent valent mieux que de grands galops qui aliènent dans un cadeau sans lendemain ou des endettements sans solvabilité.

15. Intégration descendante : vers les débouchés par l'écoulement

Si dans l'intégration remontante la première boucle est symbolisée par ce qu'on nomme "la banque des céréales", dans l'intégration descendante cette première boucle pourrait être symbolisée par ce qu'on nomme "un marché autogéré". Un observateur spécialement averti a repéré et égrené des échantillons significatifs [107]. L'un et l'autre symbole d'ailleurs s'engrènent l'un sur l'autre pour enrayer les mécanismes usuraires hypothéquant les récoltes sur pied en échange des avances en vivres de soudure ou de stocks semenciers.

Quel que soit le produit agro-alimentaire - riz, mil, manioc, arachides, café, cacao, fruits tropicaux, maraîchages divers ou produits d'élevage ... - la valorisation de sa production est subordonnée aux conditions de sa mise en marché donc de son écoulement initial ou final. Un circuit intégralement coopératif supposerait : d'abord une progression des intégrations descendantes à l'actif de la coopération agricole; ensuite une conjonction avec l'intégration à son tour remontante d'une coopérative de consommateurs. Or généralement cette progression est limitée et cette conjonction demeure aléatoire, limitations et aléas accrus, s'il s'agit d'un circuit Sud auquel ne saurait se substituer un colmatage Nord.

Il n'en demeure pas moins que des coopératives agricoles peuvent s'aventurer et parfois s'aventurent-cf. le cas de l'Inde- dans cette intégration de leur écoulement. La première étape est évidemment la collecte et ses regroupages pour une première mise en marché : c'est à ce point qu'intervient le "marché autogéré", ses réceptions, ses authentications, ses pesages, ses enregistrements, ses "gestions partagées" ..., ses instruments comptables appropriés soit à des analphabètes soit à des alphabétisés fonctionnels ou post-alphabétisés de fraîche date, ses formulaires en "langues nationales". L'étape suivante sera l'opération paritaire ou contradictoire des appréciations, face à l'acheteur -société privée ou société publique- dans des marchandages sur les quantités-qualités. Autre étape, antérieure ou ultérieure : le marchandage sur la fixation des prix, leur progression ou leur stabilisation par un Office auquel les coopératives seraient partie prenante. Enfin et parallèlement, modalités de l'emprise coopérative selon que cette emprise s'étend ou non sur les opérations successives après collecte et, entre autres : calibrage, conditionnement, conservation ..., semi-transformation et à la limite transformation industrielle du produit. Certaines coopératives agricoles du Nord ont poussé assez loin cette emprise jusqu'à atteindre une chaîne de distribution, c'est-à-dire en 1 assurant et assumant elles-mêmes leurs I.A-A. (cf. schéma I *supra* p.4). Dans d'autres cas, des coopératives de consommateurs ont inversement intégré leur amont pour camper également leurs I.A-A. Pour les coopératives Sud et sauf exception l'emprise s'arrête assez tôt soit au stade de la collecte et d'une première mise en marché, soit au stade d'une transformation élémentaire, mais sans aller jusqu'au contrôle de l'exportation sur marché international, les pouvoirs publics se réservant un tel contrôle.

Progresser coopérativement dans cette intégration industrielle en aval pourrait dans une intercoopération Nord-Sud, être facilité par un double concours Nord : le concours technologique des coopératives agricoles, surtout si les produits sont apparentés; le concours commercial des coopératives de consommateurs, si on parvenait à un point d'équilibrage entre la chaîne des vendeurs (au Sud) et la chaîne des acheteurs (au Nord). En dehors de ces circuits technico-commerciaux en économie d'un gain mutuel, demeure toujours ouverte l'éventualité de circuits sociaux en économie d'un don réciproque, en termes non lucratifs et en quelque sorte intergénérationnels, la génération senior des compétences acquises s'échangeant avec une génération junior de jouvences encore fraîches, et l'échange s'opérant en termes de jumelages parrainages ou contrats de solidarité. Les exemples ne font pas défaut ni pour les uns ni pour les autres de ces circuits.

Une telle intercoopération se complique cependant du fait de la disparité des situations Nord et Sud. Au Nord, coopératives agricoles et coopératives de consommateurs excipent de performances relativement similaires. Au Sud, une inégalité de développement affecte ces deux formes : si les coopératives agricoles se font remarquer par un impact assez extensif -cette extension fût-elle parfois un peu artificielle-, les coopératives de consommateurs -au moins dans les aires culturelles africaines- se signalent ou par leur rareté ou par leur dérive (dans des structures technocratiques ou administratives) ou par leur ténuité qui les réduit à des magasins de village, simple fonction "consommation" d'une coopérative multifonctionnelle. C'est peut-être une nouvelle donne, mais la distribution des cartes s'avère telle qu'on n'a pas vraiment engagé une partie nouvelle. Tout laisse supposer qu'une telle partie sera jouée dans la décennie à venir pour autant que, au Nord, coopératives agricoles et coopératives de consommateurs dégageraient la synergie propice à leur interférence au Sud entre une coopérative agricole en peine de son plafond et une coopérative de consommation en panne de son plancher. On attend, espère, escompte de nouvelles expérimentations.

16. Planification contractuelle : pour une créativité solidaire

Il y a eu, dans les années 1960, un Bureau de planification régionale qui s'est évertué dans une région périphérique du Québec. Il s'était appliqué à définir et programmer le développement de cette périphérie, mais il n'avait pas cru pouvoir éviter la prévision d'exodes, donc des fermetures de villages, qui lui semblaient rédhibitoires. Pour autant, il s'est attiré l'allergie, puis la contestation des fractions de la population menacée par ces prévisions et leur première mise en oeuvre. Ce qui est significatif, c'est que cette contestation s'est exprimée non pas en termes de refus de tout plan mais par une volonté de planifier autrement : d'une part, planifier non pas des déménagements mais des ré-aménagements; d'autre part, planifier à partir non plus d'interprétations exogènes mais à partir de méditations endogènes. Cette réaction s'est alors formalisée dans des opérations dites "opérations dignité" s'élaborant peu à peu -et moyennant concours approprié de personnes-ressources- à partir de comités de citoyens, conseils d'habitants et, comme on disait, "réunions de cuisine". Les résultats ont été inégaux, mais toujours est-il que des déménagements ont été stoppés et que des aménagements ont été une alternative suffisante pour que, du moins dans certains villages frappés d'hémorragie, des maisons se construisent, des micro-entreprises s'installent, des emplois se créent et que le village se repeuple plutôt que de se dépeupler [113]. Une hirondelle ne fait pas le printemps mais elle peut l'annoncer.

Dans des régions françaises -Bretagne, Auvergne, Provence- également plutôt périphériques, on observe également des échantillons comparables d'un développement local ainsi autoplanifié, et dans un cas -celui de la Provence- un développement régional, par le biais d'un Bureau de planification, articule une haute autorité de cette région sur *plusieurs centaines* de coopératives agricoles dont beaucoup agro-alimentaires [149]. Et des opérations similaires sont assez nombreuses et assez péremptoires pour que le mot d'ordre lancé par leur analyste soit, non pas de résilier mais de "développer les champs de planification" [162]. C'est-à-dire: une planification non pas comme un système de prescriptions et d'interdits annulant toutes initiatives libres et volontaires, mais comme un système d'autodiscipline et de solidarité à l'intérieur duquel multiplier les créativités. On n' s'appuie que sur ce qui résiste. Dans cette alternative, à la planification-caserne se substitue la planification-aérodrome ou, pour le moins, une planification-circulation où des autogestions se comportent comme des automobiles : le respect du code de la route, des limitations de vitesse ou des sens uniques ne bloque pas mais débloque cette circulation. Les instruments d'une telle planification -qu'on pense au cas de l'aérodrome et de ses fonctions régulatrices- ne sauraient être des instruments grossiers imposant totems ou tabous à la vie sociale et économique. Ils doivent être affinés, assouplis, démultipliés et même, à la limite, doivent compter avec des improvisations, lesquelles pour être collectives, n'en seront pas moins permanentes. Tout se passe en effet comme dans le paradoxe de l'écrivain : "pour écrire un ouvrage il fallait faire un plan mais pour faire le plan l'ouvrage devrait être achevé" (Benjamin CONSTANT, *cit.* 149). Tel est en effet le paradoxe dès lors qu'interfèrent des volontariats associés : comment combiner la prévision et l'improvisation, une planification et des créativités ? Mais le paradoxe n'est pas insurmontable et ces volontariats ont été et sont capables de le surmonter assez allégrement (*cf.* l'étude du cas mochav : [129]) du micro-régional au régional, du régional à l'interrégional et de celui-ci au national et même à l'international.

Cette planification contractuelle semble particulièrement requise en processus agro-alimentaires. C'est-à-dire en processus intermédiaires entre un système de bras qui produisent et un système de bouches qui sonsonnent. Tellement requise qu'elle en devient spontanée.

Même le planing familial, d'abord fâcheusement reçu dans les pays en développement se trouve spontanément mis en oeuvre dans les autodisciplines d'une deuxième génération. Sur son exploitation ou sa concession, le paysan calcule pour ajuster des bras à cultiver aux bouches à nourrir et il planifie, ne serait-ce que pour départager les cultures vivrières et les cultures de rente. Des coopératives, comme toute entreprise sensée, calculent, pour les proportionner, leur amont et leur aval. Des

fédérations proposent à leurs sociétés et ces sociétés à leurs sociétaires des contrats de production stipulant qualités et quantités attendues à échéance déterminée. Et qui plus est, au Sud probablement plus qu'au Nord, coopératives ou pré-coopératives ont à programmer des activités multifonctionnelles et intersectorielles : pas seulement celles de productions spécialisées ou diversifiées, mais aussi celles visant santé et compétences des producteurs et productrices ainsi que leurs conditions d'alimentation, de formation, d'habitation ou de travail. Dès lors, ce sont des *autoplanifications fourmillantes*. Elles revendiquent d'abord d'émettre leurs messages; ensuite d'obtenir leur réception; enfin d'en recevoir le choc en retour. "DISSOO" dit-on au Sénégal, "EMEREC" dit-on en Amérique Latine pour nommer ce dialogue ou système d'émissions-réceptions entrecroisées, système dans lequel se concertent s'échangent et se fécondent les trois facultés d'un développement solidaire : une mémoire collective du passé; une conscience collective du présent; une imagination collective de l'avenir. Cette triade de facultés a pu se mettre en synergie au Nord dans des régions périphériques voire enclavées (étude de cas : [123]). Elle s'annonce au Sud, en particulier, dans des coordinations d'ONG où des créativité solitaires se portent partie prenante à des planifications contractuelles.

Si une intercoopération Nord-Sud doit être féconde, une entraide internationale en ce domaine pourrait bien s'avérer une priorité du don comme du contre-don pour et par la récurrence de quelque chose comme des "opérations dignité".

17. Maîtrise culturelle : des alphabétisations fonctionnelles aux gestions autonomes

Pour l'édification coopérative agro-industrielle, selon ses trois volets -centre (cf. 13), amont (cf. 14), aval (cf. 15)- une planification contractuelle (cf. 16) sera probablement une clé de voûte. Mais la maîtrise culturelle en sera la pierre d'angle.

Les grandes entreprises, de production -au centre-, d'approvisionnement ou de crédit -en amont-, d'écoulement et transformation -en aval-, sont en effet plutôt le fait de "sociétés de développement" -sociétés régionales = SRD ou sociétés sectorielles (cf. schéma II)- en économie publique ou en économie mixte plutôt qu'en économie coopérative; autrement dit : en technostructures plutôt qu'en réseaux volontaires. Or les contingents humains ou "les ressources humaines" impliquées dans ces opérations entrepreneuriales s'agglomèrent dans ces réseaux, qu'ils soient coopérativement formels ou qu'ils soient associativement plus ou moins informels. C'est là que se trouve la population des sociétaires actuels ou virtuels, leurs administrateurs élus à leurs conseils, leurs encadrements rapprochés. Mais cette population d'assemblées, assemblées généralement souveraines, est une population de paysans traditionnels, équipés, certes, des irremplaçables savoirs concrets véhiculés dans leurs cultures orales mais dépourvus d'apprentissages pour accéder aux outillages techniques et mentaux consignés dans des cultures écrites. A vue de paysage, les recours aux systèmes scolaires ne sauraient suppléer topiquement à ces indigences aussi longtemps que ces systèmes seront plongés dans les affres et les dilemmes de leur stagflation. C'est pourquoi la coopérative se trouve sollicitée de devenir aussi le lieu d'une éducation non formelle dont on peut apercevoir d'ores et déjà quelques paliers

1. *Conscientisation*. Le terme a été popularisé par Paolo FREIRE. Qu'est-ce à dire ? Disons que : "prendre en main des entreprises suppose "se prendre en main", ce qui, à son tour, suppose "prendre conscience" au triple sens du terme : conscience *culturelle* pour atteindre une authenticité du savoir-être; conscience *technique* pour maîtriser l'opérationnalité des savoir-faire; conscience *morale* pour contrôler une équité des savoir-vivre. La troisième n'est pas la moindre pour autant que des désastres coopératifs imputés à des incompétences n'en seraient pas moins imputables à des malversations. Depuis Max Weber, on le sait bien, toute entreprise ou système d'entreprise ne saurait se dispenser d'une éthique. Et, comme le déclarait un africain participant de Kigali (1984) : "A quoi bon capaciter des coopérateurs si les

plus capables utilisent cette capacité pour manipuler des gestions ou ponctionner des trésoreries" Conscientisation donc, dans tous les sens du terme, y compris la conscientisation militante, celle qui fait vivre non pas de mais pour la solidarité.

2. *Animation* : ou la conscientisation propagée. Celle qui arme des mentalités par sa panoplie de motivations, motifs et mobiles emmêlés. Et qui achemine le groupe à "prendre les décisions requises, en nombre requis, à la vitesse requise" : ce qui selon A. HIRSCHMAN serait la denrée rare et même la "rareté de base" ("*basic scarcity*") d'un développement opératoire, participant et participé. "On ne développe pas un absent", et l'animation est précisément ce qui induit à la "présence d'esprit".

3. *Alphabétisation*, quelle qu'elle soit, selon les phases déjà parcourues et jalonnées par l'UNESCO : la *massive* qui fut l'expérience initiale ... et sa déconvenue; la *fonctionnelle*, considérée et reconsidérée à Téhéran; la *conscientisante* du "tournant de Persépolis"; et aujourd'hui celle qui se voudrait *intensive et sélective*, en langues nationales, au ras des quotidiennetés et qui, se prolongeant en post-alpha bétisation, recrute des responsables ou des leaders aptes à administrer une "gestion partagée", à animer des auto-évaluations, à réguler des opérations en en contrôlant les comptabilités. [177]

4. *Information* : que ce soit par la communication orale via les "audiothèques d'une université rurale traditionnelle (= URT, expérience malienne) ou que ce soit par la communication écrite désormais transparente à ceux que, précisément, l'alphabétisation aura habilités à "lire, écrire et compter", moyennant, pour ce faire, l'élaboration d'instruments de lecture et de chiffrage appropriés.

5. *Formation*, dont les volets abondent et surabondent : formation sur le tas; formation par correspondance; formation récurrente, par cycles et recyclages; formation par missions et voyages d'études; formation didactique et formation initiatrice; formation initiale et formation continue; formation globale et formation professionnelle; formation universitaire dans la mesure où l'Université devient "ouverte et hors les murs" (*extra muros*); formation d'hommes et formation de femmes; formation de jeunes et formation de troisième âge; formation par OG et formation par ONG, etc., etc. Toute une stratégie éducative parallèle, informelle et souterraine se déploie déjà, quadrillant des pays ou des zones, capillarissant des promotions, pourvoyant à des responsabilités et suscitant à elle seule l'équivalent d'un gigantesque complexe d'entreprises dont ne sauraient être absentes ni des coopératives Sud ni l'intercoopération Nord-Sud. S'agissant de celle-ci, c'est même un créneau privilégié, voire prioritaire, pour ses interventions. C'est par ce créneau qu'est passée, entre autres, une UCI (Université Coopérative Internationale) avec ses programmes d'Education Permanente Adulte par des recherches-actions dont la série (cf. annexe I) attestera qu'elles sont topiques. [171, 172, 173, 174, 175]

Cette intercoopération se doit et se devra de mettre en oeuvre l'axiome de Watkins : "On a dit justement que la coopération est un mouvement économique qui se sert de l'éducation, mais on peut tout aussi bien retourner la proposition et dire que la coopération est un mouvement éducatif qui se sert de l'action économique."

CONCLUSION

Une douzaine d'inductions

Ces inductions sont présentées -il convient de le rappeler- sur une base d'observations triplement limitées : dans le temps (la double décennie 1960-1980), dans l'espace (dominance d'une aire culturelle d'Afrique sud-saharienne); dans l'approche (dimensions éducatives de promotions entrepreneuriales). Elles demanderaient donc d'être relativisées et comparées (cf. annexe III) corpus ONUDI). En voici cependant une douzaine.

1. Le secteur coopératif des industries agro-alimentaires demande à s'inscrire dans un secteur élargi d'entreprises coopératives agro-industrielles, que ces entreprises se situent au centre, en amont ou en aval de la chaîne opérationnelle.

2. En outre, cet axe *horizontal* se croise avec un axe *vertical* dont les pôles sont occupés respectivement : au sommet par une planification contractuelle; à la base par des stratégies culturelles. Le cadre de référence se situe à la croisée de ces deux axes ...

3. L'entreprise coopérative agricole peut et doit générer des dimensions ou des entreprises ajoutées : agro-artisanales ou agro-industrielles proprement dites, agro-commerciales, agro-bancaires, agro-sociales ou agro-culturelles ... série et suivi impliquant des progressions du secteur primaire aux secteurs secondaire et tertiaire.

4. Cette progression est actuellement plutôt limitée -pour ne pas dire plafonnante- tant en amont qu'au centre ou en aval. Les positions des grandes entreprises sont occupées -dans l'organigramme où s'insèrent les coopératives- par des agences d'économie publique ou d'économie mixte, voire par des quadrilages administratifs détenant les tutelles sur l'entreprise coopérative proprement dite ...

5. Par contre, celle-ci -telle qu'elle est formellement configurée- se trouve renforcée par l'arrivée de réseaux associatifs -villageois, urbains ou mixtes-, réseaux eux-mêmes arc-boutés sur des persistances ou résistances communautaires de coutumes traditionnelles -la "zone grise", selon le terme des Nations Unies. Le palier coopératif en devient pour autant le terrain où se déroulent les jeux et se misent les enjeux d'une corrélation ou d'une conflictualisation entre des appareils d'entreprise et des réseaux d'association ...

6. L'intercoopération Nord-Sud joue elle-même sur double clavier : celui des OG et celui des ONG. Les choses étant ce qu'elles sont, des programmes en intercoopération ONG ne peuvent se passer d'un conventionnement en intercoopération OG, au Sud (politiquement) et même au Nord (financièrement).

7. En outre, une intercoopération Nord-Sud ne peut se mettre en oeuvre par un rudimentaire transfert de technologie. Pour ne pas être biaisé, un tel transfert postule qu'entrent en ligne de compte et les spécificités des productions et des consommations dans les pays du Sud et les urgences de ces pays, tant en autosuffisance alimentaire qu'en couverture des besoins sociaux ...

8. De ce fait, les modèles coopératifs Nord, multifonctionnels, sectorialisés et plutôt économiques doivent être confortés, transformés, voire transculturels, compte tenu des configurations des modèles Sud pluri-fonctionnels, villagisés et plutôt écologiques. En outre, tout ajustement doit éviter et l'opération-cadeau qui serait sans lendemain et l'opération-endettement qui serait sans solvabilité.

9. En conséquence, une certaine priorité doit être affectée à une mobilisation de l'épargne endogène, à partir des thésaurisations traditionnelles ou des circuits tontiniers, mobilisation à assumer par des opérations de crédit soit mutuel soit agricole soit mixte et de nature à assurer une accumulation primitive propice aux réinvestissements entrepreneuriaux, et en particulier dans des entreprises coopératives primaires, secondaires ou tertiaires créatrices de biens, de services et d'emplois.

10. Autre priorité : la capitalisation des ressources humaines par les formations-informations de niveau successif et par leurs prérequis : conscientisation, animation, alphabétisation fonctionnelle, post-alphabétisation ...

11. L'intercoopération Nord-Sud opérera : soit en conventions entrepreneuriales bonifiées dans le cadre d'une économie de gain réciproque; soit en contrats de solidarité, parrainages, jumelages dans le cadre d'une économie du don et du contre-don, soit dans des protocoles mixtes entre ces conventions et ces contrats, ces gains et ces dons.

12. Pourraient et devraient être programmées :

- d'une part, une nomenclature voire une codification des innovations d'ores et déjà réalisées dans le domaine afférent ou connexe aux industrialisations ou pré-industrialisations agro-alimentaires, et ce selon les recommandations internationales recueillies

- d'autre part, une ou plusieurs monographies d'expériences de base retenues pour la profondeur de leurs enracinements paysans et pour la vigueur de leurs projets artisanaux, pré-industriels ou industriels.

Henri DESROCHE

10 septembre 1984

ANNEXE I

CENT RECHERCHES - ACTIONS

POUR UNE BANQUE DE DONNEES

Ci-après se trouvent listées cent (=100) recherches appliquées à des développements coopératifs agricoles-ruraux-villageois dans des pays (ou des régions) en voie de développement. Ce nombre a été retenu pour sa seule commodité.

Les auteurs de ces recherches sont pour la plupart des acteurs, ressortissants des pays ou régions dans lesquels se déroulent les opérations prises pour cibles par leurs explorations après avoir été et tout en étant les terrains de leurs implications. Dans quelques cas seulement les auteurs ont été des intervenants exogènes, mais toujours internalisés par des co-opérations de longue durée. Il ne s'agit donc pas d'expertises Nord sur des pratiques Sud. Il s'agit de recherches-Sud par des chercheurs Sud et pour leurs propres populations.

Par ailleurs, les thèmes ainsi retenus n'ont pas été pré-programmés. Ils résultent des autosélections proposées par les auteurs-acteurs eux-mêmes, à partir de leur propre espace de préférences et de créativité. Le corpus des cent est cependant prélevé sur un stock de quelque cinq cents (=500) issus d'une procédure similaire depuis un quart de siècle. La sélection a été opérée selon la proximité ou l'interférence de leurs thèmes avec celui fixé à la communication. Entre ce qui a été assigné comme topique à celle-ci et ce qui est désigné comme prioritaire par cet échantillonnage, il y a des recouvrements et aussi des écarts : ce sont précisément ceux-ci et ceux-là qui peuvent corroborer analyses ou propositions de la communication elle-même.

Un autre corpus d'une autre centaine de titres aurait pu être similairement aligné en prenant en compte les recherches de même source et de même profil portant sur les dimensions culturelles, telles que : animation, conscientisation, information, communication (par l'oralité, l'écriture ou l'audiovisuel), alphabétisation (massive, fonctionnelle, conscientisante, intensive et sélective), scolarisations, enseignements, formation (initiale, professionnelle, continue), éducation (formelle et non formelle, récurrente et permanente), etc., etc..

En les excluant de la liste, on s'est contenté de les alléguer dans un passage du texte.

La distribution géographique est conforme aux aléas de la collecte. Elle accole des volets plus mineurs (latino-américains, européens du Sud, moyen ou proche Orient) au volet majeur et dominant offert par l'Afrique surtout sud-saharienne. L'aléa s'explique en référence à la contrainte francophonique ou francophonisante qui a régi ces exercices .

L'ensemble s'étage sur une double décennie (1965-1984)

Chacun de ces items a été préparé, accompagné, suivi par l'auteur de la communication. C'est pour celui-ci le matériau kaléidoscopique à partir duquel il formalise ses propres inductions.

Cette banque de données est archivée à la Bibliothèque du Collège Coopératif (Paris), 7, avenue Franco-Russe, 75007-Paris.

<u>NOMS (PRÉNOMS)</u>	<u>TITRE - SOUS-TITRE</u>	<u>ANNÉE</u>	<u>NOMBRE DE PAGES</u>
1. DONGE (R.D.)	<i>Paysannats et Coopératives agricoles au Congo Léo. Contribution à l'étude des structures</i>	1965	247 p.
2. ECREMENT (M.)	<i>Mouvement coopératif et développement rural dans la République du Sénégal.</i>	1965	246 p.
3. SIKAHUI (M.)	<i>Le mouvement coopératif et les structures sociales et traditionnelles dans la région d'Alepe en Côte d'Ivoire.</i>	1965	158 p.
4. SY-CHEIKH (T.)	<i>Traditionnalisme mouride et modernisation rurale au Sénégal. Contribution à l'étude des rapports entre socialisme et Islam en pays sous-développés.</i>	1965	236 p.
5. CAMARA (Th.)	<i>La riziculture Baya et sa contribution au développement du mouvement coopératif guinéen. Biblio et cartes.</i>	1966	286 p.
6. OKO (E.)	<i>Les filières para-coopératives au Congo-Brazzaville. Contribution à l'étude de la problématique de participation et d'animation pour un développement coopératif rural. Biblio et Index.</i>	1966	287 p.
7. ONAMBELE (X.)	<i>Aspects et phases du mouvement coopératif au Cameroun Oriental. Biblio.</i>	1966	278 p.
8. FALAHA-LUMI (B.)	<i>Traditions communautaires et Ejidos collectifs dans la réforme agraire mexicaine. Biblio.</i>	1967	278 p.
9. MOUNLOM (E.J.)	<i>La commercialisation coopérative au Cameroun.</i>	1967	206 p.
10. TEPE (E.)	<i>La structure socioéconomique de la paysannerie turque et ses incidences commerciales et coopératives. Biblio.</i>	1968	216 p.
11. HAKIKI (N.)	<i>Le mouvement coopératif de commercialisation des fruits et légumes et ses relations avec les unités de production autogérées en Algérie.</i>	1969	236 p.
12. VIGUIER (S.)	<i>Crédit et coopération à Tibiri. L'introduction du "nouveau système" dans un village Mauri-Haoussa du Niger.</i>	1969	195 p.
13. AIT AMARA (H.)	<i>Contributions de la participation dans les exploitations agricoles d'autogestion en Algérie. 3 T.</i>	1970	330 p.

			38
14.	EKOLLO MOUNDI (A.)	<i>Culture bananière et changement social dans un département camerounais.</i>	195 p..
15.	KHALEF (A.)	<i>L'organisation économique et financière des coopératives d'écoulement des fruits et légumes du secteur autogéré algérien (sur le marché intérieur) C.O.R.D. Biblio.</i>	282 p..
16.	GENTIL (D.)	<i>Les coopératives nigériennes. Traditions villageoises et modernisation coopérative.</i>	406 p..
17.	ICHEBOUDENE (L.)	<i>Le développement économique et social des coopératives de l'A.N.P. (D.N.C./A.N.P.), des origines à 1970 (Algérie).</i>	253 p..
18.	MONTGOLFIER de (G.)	<i>L'asentamiento chilien sous le gouvernement démocrate chrétien. Réforme agraire par l'Etat ou par les paysans ? Biblio., annexes.</i>	278 p..
19.	AKPALO (K.V.)	<i>L'intégration des populations rurales au développement. Cas des producteurs de manioc de la région maritime du Togo.</i>	236 p..
20.	KOBEH (G.)	<i>Rôle des coopératives dans le développement rural libanais, Annexes</i>	31 p..
21.	LENGLART (J.)	<i>Les zones d'actions prioritaires intégrées (Z.A.P.I.S.) de l'Est Cameroun), Biblio, annexes.</i>	511 p..
22.	DONIDA (D.)	<i>Le mouvement coopératif et le développement au nordeste du Brésil, Biblio.</i>	478 p..
23.	TARRIO GARCIA (M.)	<i>Les coopératives d'exploitation communautaire de la terre d'Aranda de Duero (Burgos). Coopération et animation dans la problématique agraire espagnole. Annexe</i>	429 p..
24.	DEBALLE (M.)	<i>Les coopératives agricoles des producteurs de café de la Haute-Sangha (R.C.A.), Biblio.</i>	325 p..
25.	GUGENHEIM (F.)	<i>Deux moxavim d'immigrants marocains. Changement social et continuité culturelle en Israël.</i>	180 p..
26.	ICHEBOUDENE (L.)	<i>Armée et développement : Les coopératives industrielles de l'armée en Algérie, Annexe</i>	397 p..
27.	KPODJEDO SOSSOU (M.)	<i>Aspirations paysannes, réalités villageoises et développement dans l'Union des coopératives de la région de Tort (Allada), Dahomey, Annexes</i>	205 p..
28.	N'DIAYE (S.T.)	<i>Les coopératives agricoles de stockage et de commercialisation du mil dans le Sud-Ouest mauritanien.</i>	262 p..

29. PEREA ESPINOSA (M.) *Le problème de la participation dans les coopératives paysannes au Chili. Etude de deux organisations coopératives.* 1974 452 p.
30. WILLOT (P.) *Animation, coopération et développement. Une expérience d'animation rurale en Préfecture de Kibundo (Rwanda), 1966-1973. 2 T.* 1974 403 p.
31. BILLECOQ (J.F.) *L'encadrement coopératif au Sénégal. Ses problèmes de formation : l'évolution du Collège Coopératif de Dakar (de 1962 à 1969), Biblio, Annexes* 1975 138 p.
32. DALE SALINAS (C.) *Développement agraire au Pérou. Le cas des coopératives sucrières du département de Lambayeque.* 1975 374 p.
33. SORY (S.) *Les groupements villageois et leurs problèmes à l'Atacora (Dahomey).* 1975 214 p.
34. AMUNARRIZ (J.R.) *Agriculture associative en Guipuzcoa et en Navarre (Espagne), Biblio, Annexes.* 1976 462 p.
35. BENITES GAMBIRAZIO (A.) *Le problème agraire au Pérou. Remarques sur le secteur de la commercialisation. La communauté paysanne de Huasahuasi, Annexes et cartes.* 1976 181 p.
36. CUCHE (D.) *Paysannat noir et changements socio-économiques dans les plantations de coton de la Vallée de Chincha (Côte Pacifique du Pérou). Annexes et photos.* 1976 388 p.
37. DELBRU (R.) *Production et commercialisation des fruits et légumes en Algérie. Biblio et annexes.* 1976 243 p.
38. MAMADOU (M.) *Un projet de développement rural au Niger, sa mise en valeur et sa mise en échec : le cas Dallol Maouri (Niger), Biblio et annexes.* 1976 237 p.
39. MUFFER (M.) *Formation et intégration des jeunes dans le monde rural. Etude d'un cas : Progrès populaire à Idiofa (Zaire), Biblio et annexes* 1976 204 p.
40. NKOLA (M.) *L'impact d'un projet de développement agricole dans la région de Luiza (Zaire), Biblio., Annexes, photos.* 1976 171 p.
41. NYA (H.) *Réforme agraire et coopération au Maroc. L'exemple la région de Fez.* 1976 128 p.
42. CHARLETY (J.) *Apiculture et développement coopératif : la coopérative apicole de la Wilaya de Grande Kabylie.* 1977 187 p.
43. DUBAN (M.P.) *Le mouvement coopératif de crédit au Kivu. Etude de cas : la coopérative centrale de crédit à Bukuvu.* 1977 277 p.

44. HAGNILO (F.) *Politique de formation collective au Kibboutz. Annexes* 1977 190 p.
45. HARRISSON (P.) *Agriculture parcellaire et capitalisme au Mexique. Relations entre situations économiques positions idéologiques et formes d'organisation à Emiliano Zapata, Etat de Tlaxcala. 3 T.* 1977 775 p.
46. MANDABA (M.) *Participation sociale et développement coopératif en Basse Kotto (R.C.A.).* 1977 225 p.
47. OUEDRAOGO (L.B.) *Les groupements précoopératifs au Yatenga - Haute-Volta. Essai de modernisation d'une structure éducative traditionnelle : Le Naam. Annexe.* 1977 316 p.
48. PREAULT (P.) *Organisations paysannes et développement régionale. Efficacité et rentabilité des projets de développement rural. Une expérience en Haute-Volta. 3 T.* 1977 301 p.
49. SODOKE (K.) *Le changement social et les problèmes de développement rural dans le Kloto au Togo. Pénétration européenne, résistances paysannes.* 1977 318 p.
50. TEHAMI (A.) *Le programme algérien des "Industries locales". Introduction d'une technologie légère dans la stratégie d'un développement économique. Annexes* 1977 238 p.
51. TUESTA (G.) *Evolution économique et sociale de la coopérative agraire de production : Casa Grande Ltda n° 32 (Pérou).* 1977 133 p.
52. ATTARHA (S.) *Secteur coopératif rural iranien. Observations sur les avatars d'un développement ambigu.* 1978 228 p.
53. BARKATE (D.) *L'économie laitière au Maroc. Son développement et ses problèmes.* 1978 236 p.
54. CHEAKA (A.T.) *Animation coopérative en communauté villageoise. Le cas des coopératives rizicoles au Togo.* 1978 614 p.
55. ELFASSI (S.) *Etude sociologique d'une villagisation coopérative. Les Mochavim du Taanakh.* 1978 411 p.
56. FORT (O.) *La colonisation dirigée et spontanée dans l'Etat de Quintana Roo (Mexique. 2 T., Biblio.* 1978 438 p.
57. GORO (J.) *Sociétés coopératives et groupements d'intérêts ruraux en Centrafrique. La région de l'Ouham.* 1978 150 p.
58. MARCHE (Y.) *Les associations traditionnelles d'épargne et de crédit chez les Kom du Cameroun. Evolution et rôle dans le changement économique et social.* 1978 226 p.
59. OUEDRAOGO (H.B.) *Opération inter-générationnelle en Haute-Volta. Conseils villageois, formation des jeunes agriculteurs et développement des communautés de base. Etude de cas sur huit villages Mossi de l'O.R.D. de Ouagadougou.* 1978 200 p.

60. SANCHEZ (M.E.) *La Communauté de San Miguel Tzinacapan (Mexique)* 1978 498 p.
Temps, espace et changement social. Biblio.
61. TOURE (O.) *L'aménagement foncier et ses répercussions socio-économiques dans un arrondissement du Niger. Le cas des aménagements hydro-agricoles de Tillabéri.* 1978 172 p.
62. ADJALLA (R.T.) *L'Union nationale des coopératives de consommation au Bénin (Union-Coop Bénin). Ses problèmes de motivation coopérative.* 1979 280 p.
63. ADOLEHOUME (A.A.) *Changement socio-économique en milieu rural africain. Une opération de développement dans le sous-secteur d'Adjengre au Centre du Togo.* 1979 409 p.
64. BENASSAHROUI (A.) *Une expérience de ferme-écoles dans la Tessaout (Maroc). Contribution à la formation des jeunes ruraux. Biblio.* 1979 139 p.
65. BOUTAOUT (A.) *Action coopérative : ses agences et ses acteurs dans le périmètre intégré du Haouz. 2 T.* 1979 215 p.
66. CRHISTIDIS (A.) *Les groupements d'exploitation en commun dans le contexte de l'agriculture grecque. Le cas des plantations collectives du pêcher. 2 T. et annexes* 1979 748 p.
67. COHEN HALLALEH HARTOUNIAN (R.M.) *Le développement rural : attitudes des paysans iraniens après la réforme agraire. Annexes* 1979 378 p.
68. ESSIE EMANE (P.M.) *Agriculture traditionnelle dans la province de la Nyanga (Gabon). Une phase de son modernisme, création du groupement à vocation coopérative (G.V.C.) de Mougoutsi.* 1979 221 p.
69. FRANSSEN (W.) *Kapulwa et Dakata. Etude des coopératives de production agricole. "Cités des Pionniers" au Sud Shaba (Zaire). 2 T., et annexes* 1979 369 p.
70. MILOSEVIC (A.) *Les vicissitudes des coopératives agricoles dans le développement socio-politique yougoslave.* 1979 250 p.
71. RAKOTONDRAINIBE (S.) *Entreprise coopérative et crédit au développement. L'expérience économique malgache.* 1979 341 p.
72. SARRE (E.) *Groupements villageois et coopération. Etude de cas : intervention de l'O.R.D. dans les activités agricoles des paysans du département du Centre Est de la République de Haute-Volta.* 1979 181 p.
73. APRIN (R.) *Développement et résistance paysanne. Le cas des Soninkés de Bakel (Sénégal). Annexe.* 1980 219 p.
74. BAKARI (O.) *Agriculture traditionnelle et implantation agro-industrielle. Les paysans Niarafolo face au complexe industriel sucrier "SO-DE-SUCRE" et la problématique du développement rural du Nord de la Côte d'Ivoire. Annexes* 1980 447 p.
75. DIOUF (F.) *Le mouvement coopératif et la réforme administrative et territoriale au Sénégal : La Communauté rurale de Malicounda Wolof. Biblio. et Annexes* 1980 149 p.

- | | | | | |
|-----|---------------------------------|---|------|--------|
| 76. | LARE (D.) | <i>Expérience d'une jeune entreprise coopérative syndicale de consommation du Togo. COOPSYNTO face aux problèmes d'organisation et d'expansion.</i> | 1980 | 354 p. |
| 77. | NARBEBURU (D.) | <i>Syndicalisme agricole et coopératisme horticole du Mali. Le syndicat des agriculteurs du Soucan de Bamako en région Mamakoïse de 1946 à nos jours. Annexes.</i> | 1980 | 463 p. |
| 78. | NSUMBU (M.O.) | <i>Le problème vivrier au Zaïre : Essai d'analyse socio-économique. Coopératives de production à Malange. Annexes</i> | 1980 | 154 p. |
| 79. | SARAPU (V.C.) | <i>Pouvoir populaire et coopératives en Angola (1974-1977). Coopératives de production à Malange. Annexes.</i> | 1980 | 235 p. |
| 80. | AMADO (N.) | <i>Les disparités régionales dans le mouvement coopératif vénézuélien.</i> | 1981 | 262 p. |
| 81. | GAMTHETI (N.) | <i>Le conflit entre deux cultures agraires : le mil et le coton au Tchad. Biblio.</i> | 1981 | 132 p. |
| 82. | HAMMOUT (A.) | <i>Crédit agricole et développement rural au Maroc : le cas de la Basse Moulouya. Biblio. et annexes.</i> | 1981 | 242 p. |
| 83. | LOUZOLO (H.) | <i>L'école du peuple en République Populaire du Congo : l'intégration du travail productif et des coopératives scolaires. Biblio.</i> | 1981 | 246 p. |
| 84. | MOUKOULOU (J.P.) | <i>Organisation du travail dans les coopératives agricoles de la République Populaire du Congo. Etude comparative : la BOUENZA et le Pool.</i> | 1981 | 318 p. |
| 85. | ROMERO NEGRINI
(Fr. et M.R.) | <i>Formes associatives émergentes dans le Monde indigène de la République de Panama (Période 1968-1977). Biblio. et annexe.</i> | 1981 | 199 p. |
| 86. | AGNE (E.) | <i>Alphabétisation et gestion des coopératives. Une expérience menée à la S.A.E.D. Annexes.</i> | 1982 | 198 p. |
| 87. | CISSE (M.) | <i>L'utilisation d'une technologie post-récolte par les femmes rurales : Le moulin à mil dans la région du Sine Saloun (Sénégal).</i> | 1982 | 189 p. |
| 88. | MOUSSAVOU (K.) | <i>Développement rural et participation paysanne sur les aménagements hydro-agricoles (Gabon).</i> | 1982 | 181 p. |
| 89. | OUEDRAOGO (A.) | <i>Economie traditionnelle et modernisation villageoise. Etudes monographiques d'un groupement villageois en pays Mossi : NIOU. Annexes.</i> | 1982 | 205 p. |
| 90. | TINTURIER (J.) | <i>Rationalité paysanne et développement. Etude d'une précoopérative de production agricole (MUNKUNDU - Région du Pool - République Populaire du Congo). Annexes.</i> | 1982 | 135 p. |
| 91. | TOMANAGA (P.) | <i>Coopératives agricoles de production et développement rural en République Populaire du Bénin.</i> | 1982 | 346 p. |

92. ABERE (J.L.) *Problèmes d'organisation, de gestion et d'éducation dans les groupements pré-coopératifs de la Likouala (République Populaire du Congo).* 1983 143 p.
93. BEDARD (G.) *SELF-RELIANCE. L'exogène et l'endogène dans un co-développement. Introduction sur étude de cas en Afrique Sud-Saharienne.* 1983 445 p.
94. CARDENAS FALCON (G.) *Le secteur coopératif péruvien. Organisation, structures, développement.* 1983 504 p.
95. GLEHOUEYOU (B.) *Péripépéties coopératives dans un district béninois. Savalou : de 1960 à nos jours, la réaction paysanne face à deux modèles coopératifs. Annexes* 1983 227 p.
96. JOLY (Ch.) *Le mouvement coopératif. Une solution pour améliorer les conditions de vie des paysans et de l'agriculture dans le Nordeste du Brésil.* 1983 196 p.
97. KAYA (P.M.) *Associations villageoises et perspective coopératives dans la région de La Bouenza. Bilan et possibilités de leur participation au développement économique du Congo. Annexes.* 1983 205 p.
98. UPRAITY (Y.) *Les systèmes coopératifs au Népal. Etude institutionnelle. Biblio.* 1983 123 p.
99. BENHMIDOUNE (B.) *Les Coopératives de collecte de lait (C.C.L.) dans Le Haouz (Maroc). Une situation pré-coopérative ou les aléas d'un provisoire pérennisé* 1984 225 p.
100. MULUMBA TSHEPELA (J.) *Les Caisses populaires d'épargne et de crédit. Elément moteur d'un développement auto-centré "Le cas du Cameroun". Etude socio-économique. Biblio.* 1984 406 p.

INDEX ALPHABÉTIQUE

- ABERÉ (J.L.), 92
 ADJALLA (R.T.), 62
 ADOLEHCUME (A.), 63
 AGNE (E.), 86
 AIT AMARA (H.), 13
 AKPALO (K.V.), 19
 AMADO (N.), 80
 AMUNARRIZ (J.R.), 34
 APRIN (R.), 73
 ATTARHA (S.), 52
 BAKARI (O.), 74
 BARKATE (D.), 53
 BEDARD (G.), 93
 BILLECOQ (J.F.), 31
 BENASSAHROUI (A.), 64
 BENHMIDOUNE (B.), 99
 BENITES GAMBIRAZIO (A.), 35
 BOUTAOUT (A.), 65
 CAMARA (Th.), 5
 CARDENAS (FALCON (G.), 94
 CHARLETY (J.), 42
 CHEAKA (A.T.), 54
 CHRISTIDIS (A.), 66
 CISSE (M.), 87
 COHEN HALLALEH (R.M.) HARTOUNIAN,
 67
 CUCHE (D.), 36
 DALE SALINAS (C.), 32
 DEBALLE (M.), 24
 DELBRU (R.), 37
 DIOUF (F.), 75
 DONGE (R.D.), 1
 DONIDA (D.), 21
 DUBAN (M.P.), 43
 ECREMENT (M.), 2
 EKOLLO MUNDI (A.), 14
 ELFASSI (S.), 55
 ESSI EMANE (P.M.), 68
 FALAHA LUMI (B.), 8
 FORT (O.), 56
 FRANSSSEN (W.), 69
 GANTHETI (N.), 81
 GENTIL (D.), 16
 GLEHOUEYOU (B.), 95
 GORO (J.), 57
 GUGENHEIM (F.), 25
 HAGHILO (F.), 44
 HAKIKI (N.), 11
 HAMMOUT (A.), 82
 HARRISSON (P.), 45
 ICHEBOUDENE (L.), 17, 26
 JOLY (Ch.), 96
 KAYA (P.M.), 97
 KHALEF (A.), 15
 KOBEH (G.), 20
 KPODJEBO SOSSOU (M.), 27
 LARE (D.), 76
 LENGLEPT (J.), 21
 LOUZOLO (H.), 83
 MAMANGU (M.), 38
 MANDABA (M.), 46
 MARCHE (Y.), 58
 MILOSEVIC (M.), 70
 MONTGOLFIER de (G.), 18
 MOUKCULOU (J.P.), 84
 MOUHLON (I.), 9
 MOUSSAVOU (K.), 88
 MUFFER (M.), 39
 MULUMBA TSHEPALA (J.), 100
 NARBEBURU (D.), 77
 N'DIAYE (S.T.), 28
 NKOLA (M.), 40
 NSUMBU (N.), 78
 NYA (H.), 41
 OKO (E.), 6
 OHAMBELE (X.), 7

INDEX ALPHABÉTIQUE

- OUEGRAOGO (A.), 89
 OUEDRAOGO (H.B.), 59
 OUEDRAOGO (L.B.), 47
 PEREA ESPINOSA (M.), 29
 PREAULT (P.), 48
 RAKOTONDRAINIBE (S.), 71
 ROMERO NEGRINI (Fr. et M.R.), 85
 SANCHEZ (M.E.), 60
 SARAPU (V.C.), 79
 SARRE (E.), 72
 SIKAHUI (M.), 3
 SODOKE (K.), 49
 SORY (S.), 33
 SY CHEIKH (T.), 4
 TARRIO GARCIA (M.), 23
 TEHAMI (A.), 50
 TEPE (E.), 10
 TINTURIER (J.), 90
 TOMAWAGA (P.), 91
 TOURE (O.), 61
 TUESTA (G.), 51
 UPRAITY (Y.), 98
 VIGUIER (S.), 12
 WILLOT (P.), 30

INDEX GÉOGRAPHIQUE

AFRIQUE

Maghreb

Algérie : 11, 13, 15, 17,
25, 37, 42, 50.

Maroc : 44, 53, 64, 65,
82, 99.

Afrique-Sud-Saharienne

Généralités : 93

Angola : 79.

Bénin : 27, 33, 52, 91, 95.

Cameroun : 7, 9, 14, 21, 58,
100.

Centrafrique : 24, 46, 57.

Congo (Rép. Pop.) : 1, 6, 83,
84, 90, 92, 97.

Côte d'Ivoire : 3, 5, 74.

Gabon : 68, 88.

Hte-Volta : 47, 48, 59, 72, 89

Madagascar : 71

Mali : 77.

Mauritanie : 28.

Niger : 12, 16, 38, 61.

Rwanda : 30.

Sénégal : 2, 4, 31, 73, 86,
87.

Tchad : 81.

Togo : 19, 49, 54, 63, 76.

AMÉRIQUE

Amérique-du-Sud

Brésil : 22, 96.

Chili : 18, 29

Mexique : 8, 45, 56, 60.

Panama : 85.

Pérou : 32, 35, 36, 51, 94

Vénézuéla : 80.

Asie

Israël : 25, 44, 55.

Iran : 52, 57.

Liban : 20.

Népal : 98.

Turquie : 10.

Europe

Espagne : 23, 34.

Grèce : 66

Yougoslavie : 70.

ANNEXE II

SUGGESTIONS BIBLIOGRAPHIQUES

POUR UN SUIVI

Une majeure partie des titres signalés ou commentés ci-après ont été recensés ou publiés dans la revue ASSCOD = *Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement*, publiée par le Collège Coopératif (Paris) sous les auspices de l'UCI (Université Coopérative Internationale). D'autres ont été commentés ou évoqués dans la communication.

- 101 ABELL (Peter), MAHONEY (Nicholas). *The social and economic potential of small-scale industrial producer co-operatives in developing countries*. Londres, Univ. of Surrey, 1981, 13 p.
- Abstract d'un ouvrage peu diffusé où, sous les auspices de l'ACI, les auteurs consistent leurs observations empiriques sur trois pays : Inde, Pérou, Sénégal.
- 102 A.C.I. *Conférence on the Social and Economic Potential of Small-Scale Industrial Producer Co-operatives in Developing Countries*. Report, 1982, 20 + 10 + 13 p.
- C.R. de la conférence organisée par l'ACI sur ce thème, les 29-30 octobre 1981. Cette conférence faisait suite à quatre enquêtes en P.V.D. : Inde, Indonésie, Pérou, Sénégal. Le C.R. est suivi de deux rapports (N. MAHONEY et P. ABELL). Un ouvrage plus consistant était annoncé sur ce même thème. (cf. 101)
- 103 A.C.I. *Une politique ACI de développement coopératif*. ACI, *Etudes* 17, Genève, 1983, 32 p.
- Après un double prologue et une introduction, cinq points examinés : objectifs, domaines d'action, priorités, principes, moyens. Suite au rapport Laidlaw, le texte (pp. 20-22) d'une Résolution adoptée par le Comité central en octobre 1982. Elle souligne en particulier "l'obligation" pour les coopératives des pays industriels de venir en aide aux jeunes mouvements coopératifs des pays en développement".
- 104 ACOPAM. *Contribution du projet ACOPAM aux activités pratiques de l'O.I.T. en matière coopérative*. 1983, 27 p.
- 105 ANTONI (Antoine). *Fonctions des coopératives de travail dans un développement adapté aux besoins et aux possibilités des populations concernées*. Rapport à l'ONU, 1977, 15 p. (cf. XX)
- 106 ARANZADI (Dionisio). *Cooperativismo industrial como sistema, empresa y experiencia*. Universidad de Deusto, Bilbao, 1976, 552 p.
- Importante bibliographie espagnole.
- 107 BELLONCLE (Guy). *Sept rapports sur les Associations Villageoises (=A.V.) du Mali Sud. 1975-1983*. Archives Collège Coopératif (Paris)
- 108 BELLONCLE (G.) et DIARRA (M.) "Organisations et gestion des coopératives agricoles en Afrique et à Haïti. Diagnostic de la situation actuelle et hypothèses de réorganisation". ASSCOD 63, 1983, pp. 56-80. Tiré à part C.R.C., 1983, 25 p.
- 109 BELLONCLE (G.) et GENTIL (D.). *Politiques et structures de promotion coopérative dans l'Afrique sahélienne (Haute-Volta, Mali, Niger, Sénégal)*. ASSCOD 64, 1983, n° spécial, pp. 20-100. Et tirage à part COPAC, 1983

- 110 B.I.T. *Examen des activités pratiques de l'O.I.T. dans le domaine des coopératives*. Genève, B.I.T., 1984, 66 p.
- 111 BOUCHTA (Hamed). "Oued Akreuch. D'une école rurale à un complexe socio-éducatif. Une coopérative scolaire marocaine et ses ateliers". *ASSCOD* 54, 1980, 73-98
- 112 BRIDAULT (Alain) et OUELLET (Dominique). *Revue critique de la littérature en français sur les coopératives ouvrières de production dans les pays industrialisés 1925-1983*. Sherbrooke. IRECUS, 1984, p. 48, titres répertoriés.
- 113 CARRIER (R.). "Une Opération-dignité. Cinq années d'attestation-contestataire dans l'expérience du JAL. 1973-1978". *ASSCOD* 47, 1979, pp. 125-151
- 114 CHEVALIER (Yves). "Les coopératives ouvrières de production. Une enquête dans la région de Bourgogne". *ASSCOD* 35, 1974, pp. 167-192
- 115 CHLEQ (J.) et DUPRIEZ (H.). *Eaux et Terres en fuite*. Paris, L'Harmattan, 1984, 128p
- 116 CHONCHOL (M.E.). "Créativités coopératives et autodéveloppement planifié. Expériences chiliennes de réforme agraire. 1967-1974". *ASSCOD* 61, pp. 51-64
- 117 CICOPA. *La coopération industrielle dans le monde. Faits et Nouvelles*. Rome, 1978, 78 p. Pages 55-56 "le potentiel économique des coopératives industrielles dans les pays en développement (N.MAHONEY)". Note sur une enquête en Inde
- 118 CICOPA. *Première conférence mondiale des coopératives industrielles de production et artisanales (CICOPA)*. Rome, 25-28 oct. 1978. *ASSCOD* 47, 1979 (n° spécial), pp. 1-124 + éd. CICOPA, in extenso
- 119 CICOPA. *Documents du séminaire international sur "La contribution des coopératives de travail au développement rural"*. Florence, 1982, 208 p.
- Actes des journées d'étude (28 juin-1er juillet, à Florence), préparatoires au 2^e congrès mondial du CICOPA (= Comité international des coopératives ouvrières de production et des coopératives artisanales), à Varsovie, en octobre 1983. Le premier avait eu lieu à Rome en octobre 1978 (cf. 117). Ici, Actes en triple version : italienne, française et anglaise.
- 120 CICOPA. *For a democratic industrial revolution: worker cooperatives on the horizon of the third millenary*. 1983, 132 p.
- Actes de la 2^e Conférence Internationale du CICOPA, Varsovie, oct. 1983. Réitération de New Delhi: "From handicrafts to Industry through cooperatives". pp. 101-104. Et sur le même thème: J.K.SAXENA, pp. 24-34; W.MLECZKO, pp. 35-33; et deuxième groupe de travail, pp. 91-92. Une recommandation pour les pays en développement.
- 121 C.I.H.M.S.S.S. *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris, éd. C.N.R.S., 1981, t.1, 436 p., t.2, pp. 437-1112.
- ¹C.I.H.M.S.S.S. = Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales
- 122 CIRIEC (Canada). *Coopératives et Développement. Les entreprises coopératives et les besoins socio-économiques du Tiers Monde*. *Revue du CIRIEC* 15, 1, 1983 (n° spécial), 231 p.
- Actes d'un colloque CIRIEC-UCI à Québec (sept-oct. 1982)
- 123 COLLIN (Pierre). "Une coopération micro-régionale. Le développement associatif des Monts du Lyonnais". *ASSCOD* 58, 1980, pp. 44-55

- 124 COPAC. *Select bibliography. Cooperatives in developing countries*. Rome, avril 1983, 2, 26 p.
 Environ 250 titres répertoriés (surtout en langue anglaise) et classés d'abord par types de coopératives ensuite selon des paramètres thématiques. A engranger dans une banque de données à venir.
- 125 COPAC. *Mémemorandum*. COPAC, 1984, 204 p.
 Bilan récapitulatif d'activités
- 126 COPAC. BELLONCLE (G.) et GENTIL (D.) (cf. 108)
- 127 COUSIN (Lucien). "La ruralisation. Mythe piège ou mythe porteur?" ASSCOD 60, 1982, pp. 54-70
 Et: *Education de base et développement rural dans les pays de l'Afrique francophone. Le mythe de la ruralisation*. Paris, 1982, (thèse), 240 p.
- 128 DEFOURNY (Jacques). *Le renouveau des coopératives de travailleurs : une analyse économique*. Maastricht. Centre européen "Travail et Société", 1983, 64 p.
- 129 DESROCHE (H.) et GAT (Z.). *Opération mochav. D'un développement des villages à une villagisation du développement*. Paris, CUJas, 1973, 342 p.
- 130 DESROCHE (Henri). *Le Projet coopératif*. Paris, éd. Ouvrières, Economie et Humanisme, 1976, 464 p.
- 131 DESROCHE (Henri). "Pour une édition critique du rapport Laidlaw en version française" *Revue des Etudes Coopératives* 204-1, 2^e trim. 1981, pp. 91-104
- 132 DESROCHE (Henri). *Sociétaires et Compagnons. Des associations ouvrières au coopératives de production (1831-1900)*. ASSCOD 55, 1981, 214 p. et sous titre : *Solidarités ouvrières*, en volume aux éd. Ouvrières, 1981, 216 p.
- 133 "Le modèle SCOP et ses plages de débarquement. Sociétaires et Compagnons" au XXV^e congrès des SCOP. ASSCOD 58, 1981, pp. 65-87
- 134 DESROCHE (Henri). *Itinérante et saisonnière : une Université Coopérative Internationale. 1978-1983*. Edit. UCI, 1984, 120 p. (ASSCOD 68, 1984 (n^o spécial))
- 135 DESROCHE (H.) et BEDARD (G.). *Une coopérative de Recherche-Développement. L'AVRAAD (= Association voltaïque de recherche-action et d'autoformation en Développement) Livret de parcours 1983-1984*. Document UCI, 1984, 180 p.
- 136 DIENG (O.) et LAUZIERE (J.L.). *Les coopératives de pêche artisanale du Sénégal. Ecllosion de l'expérience kayaroise*. IRECUS. Univ. de Sherbrooke, 1983, 206 p.
- 137 DIOP (A.). "Jeunesse en développement. Mémento d'une périphérie". ASSCOD 62, pp. 108-127
- 138 DOOREN (VAN) (P.J.). *Cooperatives for developing countries. Objectives. Policies and practices*. Oxford. Plunkett Development, series 4, 1982, 251 p.
- 139 F.A.O. *Programme global de participation populaire au développement rural par la promotion d'organisations autonomes*.
- 140 FLEURY (Maria Tereza Leme). *Cooperativas e produtores agricolas em uma sociedade capitalista*. Sao Paulo, Fac. de Lettres et Sciences Humaines, 1980, 208 p. + annexes
- 141 GENTIL (Dominique). *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*. Sherbrooke, CÉDEC, 1976 . 149 p. Rééd. Paris, L'Harmattan, 1984

- 142 HAFNER (O.). "Coopérative de consommation et milieux africains. La coopérative TRAFIPRO au Rwanda". ASSCOD, 1975,). 79-113
- 143 HEWLETT (R.). "Coopératives rurales et couverture des besoins sociaux. Relais et relève d'un projet COPAC
- 144 IMBS (Pia). *Utopies et réalités des sociétés coopératives ouvrières de production dans la crise : essai d'explication théorique et leur ambivalence*. Paris, 1983, 149 p. (D.E.A.)
- 145 KASTLER (A.), DAMIEN (M.), NOUET (J.C.). *Le grand massacre*. Paris, 384 p.
 Pour mémoire. Réquisitoire contre les élevages concentrationnaires par les internationales ou multinationales des pays riches ... "système qui contribue à l'appauvrissement du tiers monde puisque le tiers de la production des céréales actuellement utilisé pour l'élevage du bétail permettrait de nourrir un milliard et demi d'êtres humains". En annexe : une "déclaration universelle des droits de l'animal" (pp. 345-348)
- 146 KOULYTCHIZKY (Serge). *Les nouvelles stratégies induites dans le trio producteur-distributeur-consommateur pour l'action des consommateurs organisés*. Cahiers de la Recherche Economique et Commerciale, 1979, 138 p. + 50 p. + bibl. 10 p.
- 147 LAILAW (A.F.) *Les coopératives de l'An 2000*. Rapport au XXVII^e congrès de l'ACI (Moscou 1980).
 Ed. canadienne, s.L.N.D. (reprint)
 Ed. française, *Revue des Etudes Coopératives*, 2 vol. 2^e trim. 1981, (n° spécial)
- 148 LANNEAU (Gaston). "Agriculteurs et mutants. Recherche sur les politiques et attitudes coopératives dans une agriculture régionale". ASSCOD, 56, 1981, pp.5-30
- 149 LEGER (Jacques). *Une planification sur les bras*. Paris, Styros, 1984
- 150 LEVESQUE (Benoît) (éd.). *Animation sociale. Entreprises communautaires et coopératives*. Montréal, éd. Albert St Martin, 1979, 380 p.
- 151 LOUIS (Raymond). *Les coopératives de main-d'oeuvre : déclin ou relance ?* Genève, B.I.T., 1982, 170 p.
 Italie (*braccianti*), Palestine (*Solel Boneh*), Pologne (coop. d'étudiants), Nouvelle-Zélande (groupes de travail), Inde, (coop. de main-d'oeuvre et travaux forestiers) offrent les bases empiriques à des "Propositions pour un plan de développement des coopératives de main-d'oeuvre" (p.107 et ss.)
- 152 MALASSIS (Louis). *Economie agro-alimentaire. I. Economie de la consommation et de la production agro-alimentaire*. Paris, Cujas, 1979, 444 p.
- 153 MEVELLEC (Pierre). "Quelques réflexions d'après colloque" sur le thème "Agriculteurs et consommateurs face au défi de l'agro-industrie". ASSCOD 49, 1979, pp. 233
- 154 NATIONS UNIES. 38^e session.
 Expérience des pays quant à la réalisation de transformations sociales et économiques de grande portée aux fins du progrès social. *Expérience des pays quant à la promotion du mouvement coopératif*. Rapport du Secrétaire général. 11-1-1983, 27 p.
- 155 ODEYE (Michèle). "Le phénomène associatif en villes africaines (Dakar, Brazzaville)" ASSCOD 66, 1983, pp. 41-55

- 156 ORNELAS (C.), *Producer cooperatives and schooling : the case of Mondragon, Sapin*. Stanford University, 1980, (Ph.D.), 230 p. (dactyl.multicop.)
- 157 OUEDRAOGO (Lédéa-Bernard). "Le NAAM de Haute-Volta. D'une association éducative traditionnelle à un réseau de modernisation prs-coopérative". *ASSCOD* 44, 1978, pp. 97-118.
Ex: *Les Groupements pré-coopératifs du Yatenga-Haute-Volta*. Essai de modernisation d'une structure éducative traditionnelle : le NAAM". Thèse, 1977, 316 p. + annexes (cf.47)
- 158 PAM. *L'aide alimentaire et les coopératives*. Rapport du Directeur exécutif de la 4^e session. Rome, 24 oct.-4 nov. 1988, 36 p.
PAM = Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire (FAO)
- 159 PEREA ESPINOSA (M.). *Le problème de la participation dans les coopératives paysannes au Chili. Aspects institutionnels de la participation de deux organisations coopératives*. Paris, Thèse, 1974, 452 p.
- 160 RAMBAUD (Placide). *Les coopératives de travail agricole en France*. Paris, B.E.C.C. 1974, (extr. *ASSCOD* 35, 1974, pp. 1-166)
- 161 ROBINEAU (P.) "L'industrialisation locale en Algérie. Son cadre et ses difficultés" *ASSCOD*, 49, 1989, 65-71
- 162 SACHS (Ignacy). *Développer les champs de planification*. *ASSCOD* 67, n° spécial, pp. 1-120. Cahiers de l'UCI, 1984, 120 p.
- 163 SANCHEZ (Maria-Eugenia). "La communauté indigène de San Miguel Tzinacapan (Mexique)" *ASSCOD* 48, 1979, pp. 22-39
- 164 SIBILLE Hugues). *Les coopératives ouvrières de production en France et dans la C.E.E.* Paris, La Documentation française, nov. 1982, 192 p.
Le mouvement français obtient la meilleure part (pp. 1-72). Mais d'autres parts ne sont pas négligeables: Belgique, Italie, R.F.A., Royaume-Uni (pp. 73-172). Et une annexe sur l'Espagne boucle la boucle.
- 165 SICOTTE (Alfred). *Etude sur le développement des associations coopératives et pré-coopératives non gouvernementales au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal*. C.E.D.E.C. Université de Sherbrooke (Québec), 1979, 146 p.
"Un premier classement des formes d'organisation sociale existantes dans le domaine du développement rural en Afrique de l'Ouest permet de ranger d'un côté les structures officielles (gouvernementales- et de l'autre les diverses associations informelles. (...) Double constat : celui du relatif échec des organisations coopératives officielles des pays en développement à mobiliser durablement les ruraux à une participation effective au type de développement qu'elles proposent; et celui de l'existence d'une multitude de groupes non gouvernementaux fondés en majorité sur un intérêt réel des membres et souvent catalyseurs de changements de par les projets de développement qu'ils réalisent" (pp.1-2)
- 166 SIX S (Association). *Rapport du Secrétariat exécutif au Conseil d'administration (1982-83)*. Six S, Ouahigouya, H-V., sept. 1983, 118 p.
- 167 STETTNER (Laura). *Community Co-operatives. Their potential for rural and urban development*. Plunkett Foundation, 1981, 64 p.

- 169 SOYEZ (J.) . "Industries agro-alimentaires. Eléments de bibliographie française".
ASSCOD 49, 1979, pp. 34-37
- 72 titres signalés
- 170 THOMAS (Henk) and LOGAN (Chris.). *Mondragon. An economic analysis*. Londres, G.Allen & Unwin, 1982, 220 p.
- 171 U.C.I. *Quelles coopératives pour quels développements ?* UCI d'Hiver, Dakar-ENEA, 1981, 160 p.
- 172 U.C.I. *Interventions coopératives et implantations villageoises*. UCI d'Hiver 1982, Bobo-Dioulasso, C.A.C., 1984
- 173 U.C.I. *Solidarités traditionnelles et développements mutualistes. Actes de l'UCI d'Hiver à Yaoundé-Saa, 17-28 janv. 1983*. ASSCOD 65, 1983 (n° spécial), 248 p.
Tiré à part en Cahier UCI
- 174 U.C.I. *Communication, éducation et développement coopératif Nord-Sud*. UCI d'Automne à Ottawa. PAIC, 1984
- 175 U.C.I. *Crédits coopératifs et banques de développements*. UCI de Printemps, Paris, 1984, Cahiers UCI, 1984, (ex: *Revue des Etudes Coopératives*, n° spécial).
- 176 WEITZ (R.). *From peasant to farmer. A revolutionary strategy for Development*. New York and London. Columbia University Press, 1971, 292 p.
- 177 WILLOT (Paul). *Une centaine de fiches pour la pratique de l'auto-évaluation animée*. Edition à compte d'auteur, l'auteur excipant d'une longue pratique inter-africaine en "auto-évaluation" et "gestion partagée". ASSCOD 60, 1982, pp. 85-99.

ANNEXE III

ELEMENTS POUR UN

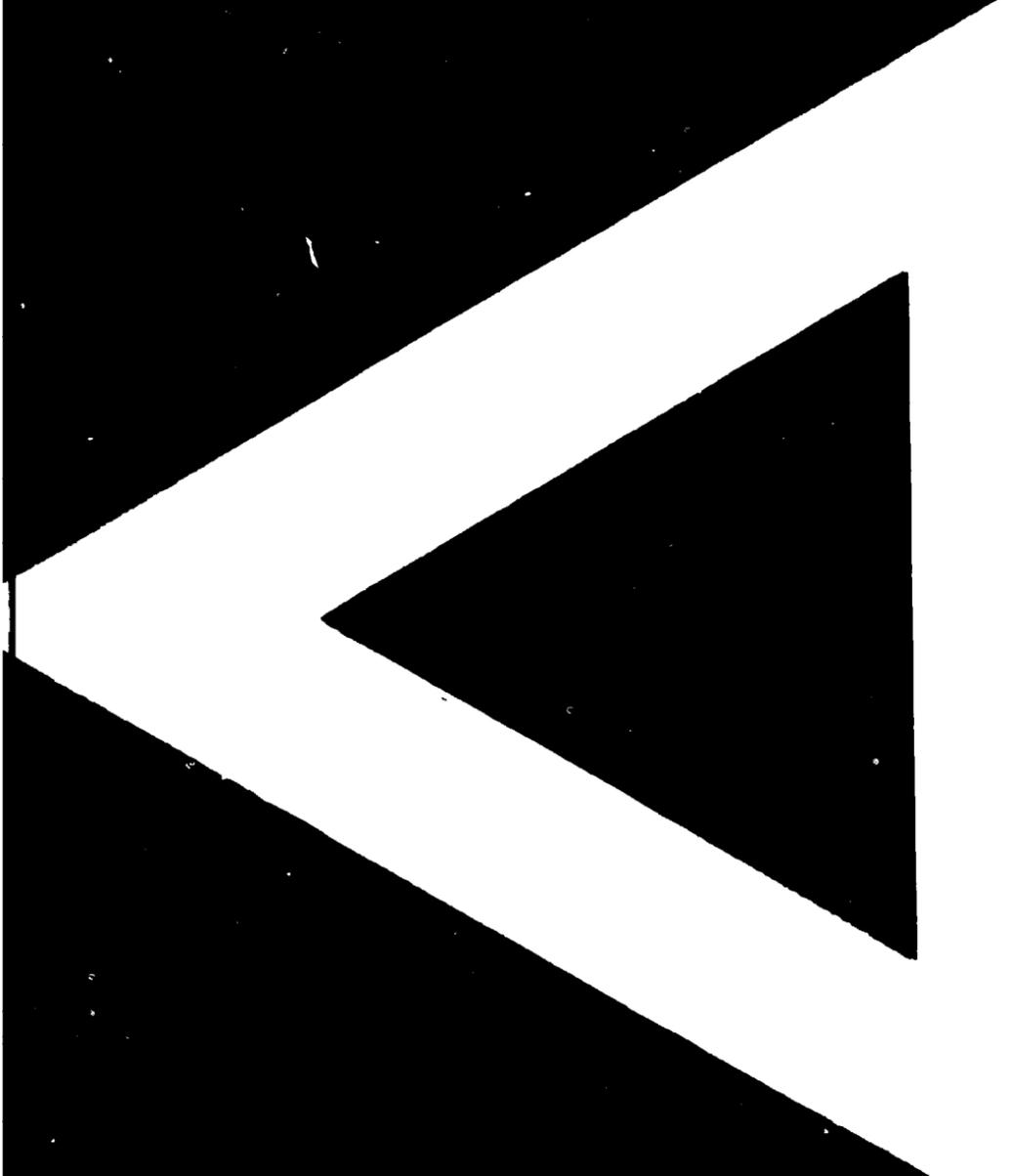
CORPUS ONUDI

Le document d'introduction du meeting de Copenhague a déjà fait état d'une dizaine de titres ONUDI, en référence. Avec le concours des services de documentation, il a paru utile de miniaturiser l'essentiel du corpus cumulé depuis 1967. Ci-après, une première nomenclature chronologique.

- I. UNIDO . *Documents list. Cumulative list for the period 1 January 1967 to 31 december 1982. New York, U.N., 1983, 331 p. (Liste prolongée sur 1983 par un bulletin bimensuel). Permet le repérage des titres complétant les listes fournies par l'ordinateur*
 - II. *Industrie et développement. "Paraît au moins deux fois par an en anglais, espagnol et français. Il propose de servir de lien entre praticiens et théoriciens des aspects économiques et autres des processus d'industrialisation ... recherche analytique appliquée portant sur les domaines mis en évidence dans la Déclaration et le Plan d'Action de Lima"- 41 numéros parus*
 - III. *Déclaration et plan d'action de Lima concernant le développement et les coopératives industrielles. Deuxième conférence ONUDI, Lima, Pérou, 12-26 mars 1975 - Brochure, 1975, 24 p.*
 - IV. *Déclaration et plan d'action de New Delhi concernant l'industrialisation des pays en développement et la coopération internationale en vue du développement industriel du pays. Troisième conférence générale à l'ONU, New Delhi, 21 janvier-9 février 1980 - Brochure, 60 p.*
-
- V. *Nature and role of industrial cooperatives in industrial development. Report of the ad hoc expert group meeting on individual cooperatives. ID/WG/ 25, 1 . Nov. 1967, 130 p.*
 - VI. *Meeting of expert group on industrial Cooperatives. ID/WG/ 14.82, New York, 6-15 nov. 1967 (cf.V)*
 - VII. *Role of cooperatives in the industrial development of individual countries. Industrial development board. Fifth session (24-28 mai 1971). Vienne, 1971, 31 p.*
 - VIII. *Expert group meeting on industrial cooperatives. Final report ID/WG/108/5, Varsovie, 30 août-3 sept. 1971*
 - IX. HOWARD (K.G.) *The introduction of regional training workshop on industrial cooperatives. Varsovie, 30 août-3 sept. 1971 ID/WG/ 108/4, 1971, 21 p.*
 - X. *Organizing the supply of fertilizers to collective farms and state farms in the USSR. 2d Interregional fertilizer symposium. Kiev and New Delhi. Vienne, 1971, 24 p.*
 - XI. *Cooperative slaughterhouse and food industry in Kristianstad, Sweden. International consultation on agro-industrial development. Belgrade, 1974. ID/WG/ 171/18*
 - XII. *Farmers' cooperatives as a rural development factor. International consultation on agro-industrial development. Belgrade, 1974 Vienne, 1974, 9 p.*

- XIII. *Agro-industry and the cooperative system. (With particular reference to the cooperative at Backa Topola). International consultation on agro-industrial development.* Belgrade 1974.
Vienne, 1974, 12 p.
- XIV. *Meeting on self-help programmes for small scale industries in developing countries.*
ID/WG/ 210. Vienne 10-14 nov. 1975
- XV. KAKUNO (G.) *Industrial cooperatives in Japan.*
in Meeting on Self-Help, 1975 (= XIV)
- XVI. SZEKACS (I) *Experiences of hungarian industrial cooperatives utilizable in the development programme of small-scale plants in the developing countries with special regard to mutual aid and programmes.*
in Meeting of self-help (1975) (= XIV)
- XVII. SECOND GENERAL CONFERENCE OF UNIDO (Lima, 12-26 mai, 1974)
The Cooperative experience of the member countries of the Council for mutual economic assistance on the field of industrial development and the influence of this development on the expansion of economic relations with other countries.
ID/CONF/3/B.7.
- XVIII. *Development of the industrial cooperative movement in Hungary as well as the role social and economic tasks of the industrial cooperatives in the hungarian national economy*
ID/CONF/3/G.2.
- XIX. *The people's collective industries of Jalisco = A case study or rural industrialization in relations to integrated rural development*
Vienne, 1977, 70 p.
- XX. ANTONI (A.) *The functions of work co-operatives in a form of development that is adapted to the needs and possibilities of the populations concerned.*
Vienne, 1977, 19 p.
- XXI. NICHOLSON (D.W.) *Assistance in the establishment of a pilot community food-processing centre-Nepal. Terminal report*
Vienne, 1978, 29 p.
- XXII. SYULEMESOV (St.) *The role of the cooperatives in Bulgaria for the rise and development of the national economy.* Meeting on the role of industrial cooperatives in the industrialization of developing countries. (Sofia, 19-23 nov. 1979). UNIDO (oct. 1979)
ID/WG/ 311/1, 26 p. (cf. XXIII)
- XXIII. *The role of cooperatives in industrial development. International cooperation to promote industrial cooperatives in developing countries.* Meeting on the role of industrial cooperatives in the industrialization of developing countries. (Sofia, 19-23 nov. 1979). UNIDO (oct. 1979)
ID/WG/ 311/2
- XXIV. ESCOTO (Roxana). "L'industrialisation rurale au Costa-Rica. Monographie: 1^{er} Union coopérative URCOZON dans la région de San Carlos".
Industrie et Développement 4, 1980, pp. 77-94 (cf.2)
- XXV. SCOTT (D.M.) *The setting for industrial cooperatives in Tanzania*
Vienne, 1980, 39 p.

- XXVI. JIANGSU PROVINCIAL BUREAU OF AGRICULTURAL MACHINERY. *Advanced deeds of first production brigade of Yuesi commune in developing farm mechanization.* Meeting on exchange of experiences and co-operation among developing countries in the development of agricultural machinery industry (BEI SING, China, 1980),
Vienne, 1980, 14 p.
- XXVII. EXPERT GROUP MEETING. *Role of cooperatives in the development of food-processing industries in the developing countries*
Vienne, 1981, 15 p. (version française, 17 p.)
- XXVIII. ECONOMSKI INSTITUT (ZAGREB). *Case study on agro-industry "PODRAVKA" (Yugoslavia)*
Vienne, mai 1981, 24 p.
- XXIX. MATHUR (V.B.L.). *Rôle des coopératives dans la production, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires en Inde.* Monographie
Vienne, mai 1981, 22 p.
- XXX. MAHONEY (N.) *Le potentiel social et économique des coopératives de petits producteurs industriels dans les pays en voie de développement*
Vienne, 1981, 22 p.
- XXXI. HOYTE (G.A.). *Cooperatives : A technique of national development especially in developing countries.* National seminar on technology transfer management and industrial development. Georgetown (Guyane), 1981
in *Technology transfer problems and developments in Guyana*
Vienne, 1981, pp. 128-134
- XXXII. UNIDO-OG-CANADA. *The potential for cooperative food-processing in developing countries : Towards global inter-dependance. Final report.*
Ottawa, Conférence internationale, 22-24 août, 1983, (68 p.)
- XXXIII. AREF. *Intégration dans l'industrie alimentaire et rôle des coopératives dans la promotion de cette industrie par la collaboration internationale.*
UNIDO, Conférence internationale d'Ottawa, nov. 1983, 35 p.
(cf. XXXII)
- XXXIV. SECRETARIAT ONUDI. *Rôle des coopératives de petites et moyennes industries dans le développement intégré de l'industrie alimentaire.*
ONUDI, oct. 1984, 18 p.
- XXXV. ID. *Role of cooperatives and small and medium scale enterprises in integrated development of the food-processing industries.*
Vienne, août 1984, 15 p. (version anglaise de XXXIV).



3. CICOPA bis : De Florence (1982) à Varsovie (1983)

Dossier encore incomplet puisque, après avoir pris rang à Rome, le même CICOPA aura égrené trois étapes dans une méditation sur "La contribution des coopératives de travail au développement rural". 1. à New Delhi, 2. à Florence, 3. à Varsovie. Mais les Actes de New Delhi n'ont pas été diffusés. Et ceux de Varsovie sont plus généraux [120]. Par contre, Florence a offert un volume topique [119]. Il est même trilingue. On peut le retenir pour ajuster les cibles.

Certes, se trouve affirmée ou réaffirmée la "primauté de la coopération agricole" et de son confrère, le Crédit Agricole. "C'est naturellement à la coopération agricole que revient un rôle décisif d'entraînement dans cette grande partie. (...) et elle ne saurait se dispenser de l'assistance d'un Crédit Agricole coopératif puissant, dont la spécialisation garantit l'efficacité." (p.84). "Au cours de notre débat, la priorité de la Coopération agricole dans le programme de développement des zones rurales a été maintes fois soulignée." (p.128) Il n'en ressort pas moins que ce dont il s'agit, ce n'est plus de développement agricole au sens strict, mais un développement rural, au sens large. "Le développement agricole ne suffit plus à lui seul pour maintenir sur place les populations rurales. (...) C'est donc bien de "développement rural" qu'il faut parler désormais. Dès lors, toutes les branches du Mouvement coopératif sont appelées à intervenir autour des coopératives agricoles." (p.85) "Il s'agit d'imaginer et de définir les possibilités d'application d'un "modèle coopératif intégré" qui englobe coopératives agricoles, industrielles, d'habitation et de distribution dans la poursuite d'objectifs coordonnés, avec le soutien indispensable de la coopération de crédit." (pp.88-89) Les priorités Laidlaw 1 et 2 sont entérinées et en symbiose. Et la priorité 4, revue et corrigée : "Se donnant pour objectif de "créer des villages coopératifs dans les déserts urbains", l'ACI ne saurait sans réagir assister à la disparition du village rural." (p.117) Et si les coopératives de travail industrielles ou artisanales ne peuvent évidemment pas être en tête, elles entendent bien ne pas être en queue : "Dans une action coopérative de développement rural, c'est aux coopératives agricoles qu'appartiennent les initiatives déterminantes et les actions décisives. Mais c'est seulement au prix d'une stratégie globale, impliquant tous les secteurs de la coopération que pourraient être dominés tous les aspects du problème. Les coopératives de travail industrielles, artisanales et de service se doivent de participer à cet effort combiné et intégré." (p.117)

Le tripartisme de cette dernière déclaration ressortit à la triade des groupes de travail et de leurs explorations sur approches ou contributions CICOPA au développement rural ainsi globalisé et intégré.

1. Coopératives industrielles. Elles peuvent se situer dans le développement urbain ou ses conurbations puisque c'est là que se déversent irréversiblement les exodes ruraux. Elles doivent aussi et surtout se colloquer dans les zones rurales en commençant par les industries agricoles proprement dites : "(...) contrôler les procès de conservation et de transformation des produits agricoles ainsi que leur écoulement (...)" y compris en recourant aux leçons de choses offertes par des opérations dans "les régions périphériques des pays industrialisés" (p.96).

"Mais cela n'est pas assez: pour retenir les populations dans les zones rurales, il faut intervenir sur l'ensemble des causes du dépeuplement. Il faut leur donner des possibilités de travail différentes, des infrastructures et des services comparables à ceux qui se trouvent dans les zones urbaines, un niveau de vie qui soit considéré comme acceptable. Dans ce domaine, les nombreux exemples de développement de communautés coopératives montrent le rôle essentiel de la coopération comme un facteur auxiliaire du développement agricole, en des activités complémentaires de services, de réparation, d'entretien et, parfois, de production d'instruments pour l'agriculture, de valorisation d'activités décentralisées comme celles du bâtiment, des techniques de projet et installation industrielle, de production artisanale." (p.96). Ce thème sera recoupé par le groupe 3.